

Q
115
M68X
t.6
ptie2
pt.7
NH





MINISTÈRES DE LA MARINE ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MISSION SCIENTIFIQUE

DU

CAP HORN.

1882-1883.

TOME VI. [pt. 2]

ZOOLOGIE.

CRUSTACÉS.

PAR

A. MILNE-EDWARDS.

PARIS,

GAUTHIER-VILLARS ET FILS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, DU BUREAU DES LONGITUDES.

Quai des Grands-Augustins, 55.

1891

20.443
JUL 1892

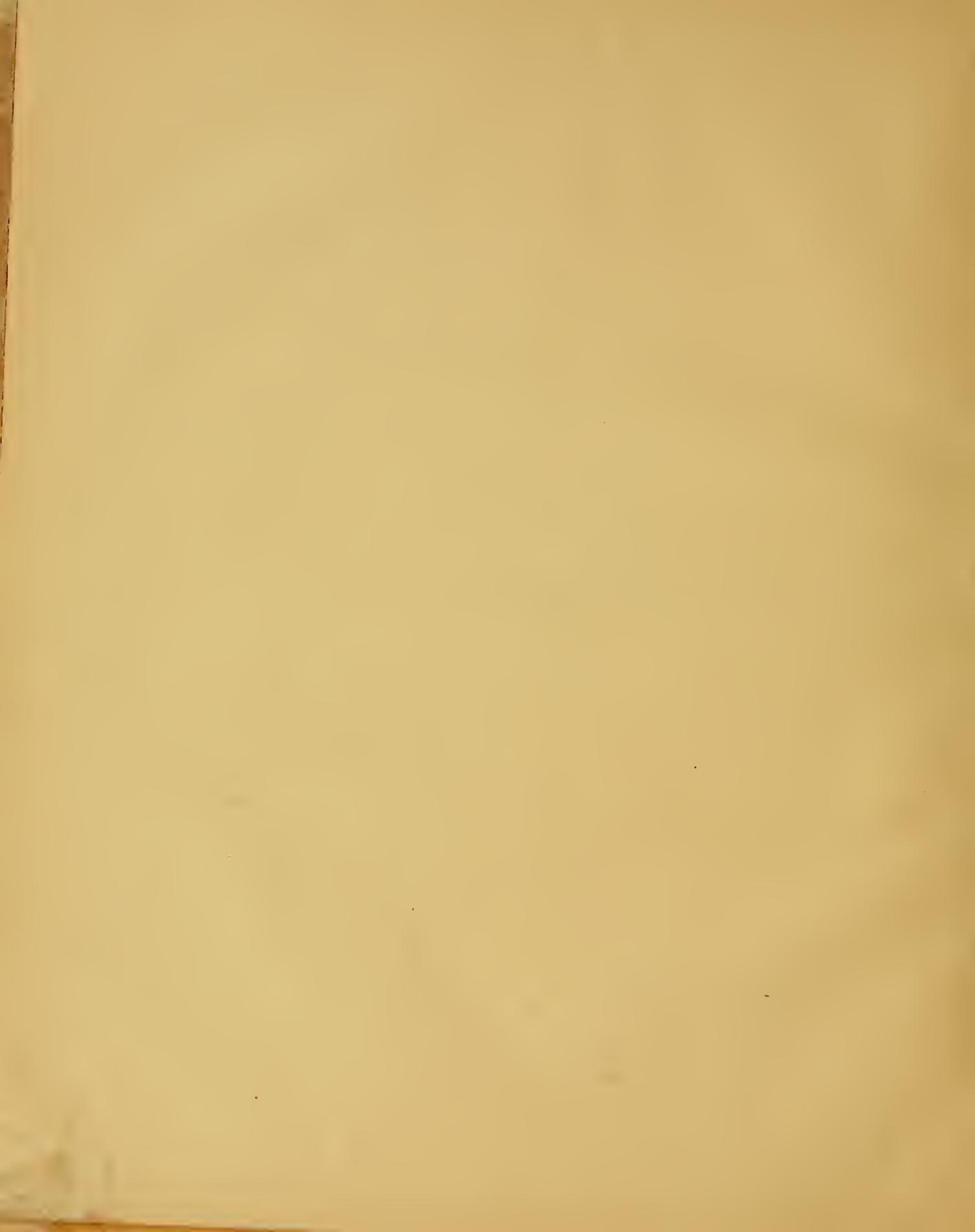
Smithsonian Institution
288264
National Museum

172
2081



CRUSTACÉS.





CRUSTACÉS,

PAR

Alphonse
A. MILNE-EDWARDS.

AVEC LA COLLABORATION DE MM. ADRIEN DOLLFUS ET F. MOCQUARD.

Les Crustacés de la région magellanique ont déjà été l'objet de travaux importants, parmi lesquels nous devons citer en première ligne le voyage au pôle Sud de l'*Astrolabe* et de la *Zélée* (1) et l'ouvrage de Dana, où se trouvent figurées les espèces recueillies au cours de l'expédition américaine par le capitaine Wilkes (2). Cunningham a publié la liste de ceux de ces animaux qu'il avait trouvés au sud de l'Amérique pendant le voyage du *Nassau*, exécuté de 1866 à 1869 (3). Il y a quelques années, M. E. Miers nous a fait connaître les Crustacés provenant des recherches faites par le Dr Coppingier à bord de l'*Alert* dans le détroit de Magellan et sur la côte de la Patagonie (4). Enfin le *Challenger* a recueilli dans les mêmes parages une importante série de Crustacés dont la description a été faite par MM. Miers, Henderson, Spence-Bate, Brooks, Sars, Beddard, Stebbing et Brady.

(1) H. LUCAS, *Voyage au pôle Sud. Zoologie, Crustacés.*

(2) J. DANA, *United states exploring expedition, Crustacea*, 1852-1853.

(3) R.-O. CUNNINGHAM, *Notes on the Natural history of the Strait of Magellan and West Coast of Patagonia*, 1871, et *Transactions of the Linnean Society*, t. XXVI, p. 465; 1871.

(4) J. MIERS, *Account of the Zoological collections made during the survey of H. M. S. Alert in the Straits of Magellan and on the Coast of Patagonia (Proceedings of the Zoological Society of London, 1881, p. 61).*

Les collections formées par la Mission du cap Horn ajoutent beaucoup à ce que nous savions déjà sur ce même sujet, car elles sont plus considérables que toutes celles faites auparavant dans les mêmes régions.

M. le Dr Hyades, attaché à la station de la baie Orange, n'a pas cessé, pendant tout son séjour à terre, d'explorer les rivages et de pratiquer des dragages à quelque distance des côtes. M. le Dr Hahn, à bord de la *Romanche*, a recherché avec soin les animaux des mers que parcourait ce bâtiment, et il a réuni une grande quantité d'espèces capturées soit dans les nombreux détroits qui séparent les îles magellaniques, soit vers la pointe du sud de l'Amérique, soit aux îles Malouines.

Beaucoup des Crustacés qui ont été pêchés sur ces divers points appartenaient à des espèces déjà décrites; ils offrent cependant un réel intérêt, à raison du soin avec lequel ils ont été recueillis, des indications qui les accompagnent et du choix des exemplaires permettant de supprimer quelques prétendues espèces basées sur des différences individuelles. L'examen des *Eurypodes* et des *Munides* a été, à cet égard, particulièrement intéressant. Plusieurs formes nouvelles pour la science ont aussi été découvertes et s'ajoutent à celles qui composent la faune si pauvre des mers de l'extrême Sud de l'Amérique.

Dans cette étude, M. F. Mocquard, aide-naturaliste au Muséum, s'est chargé de l'examen des genres *Eurypodius*, *Halicarcinus*, *Peltarion*, *Paralomis*, *Lithodes*, *Munida*, *Eupagurus* et *Alphxus*.

M. Adrien Dollfus a déterminé et décrit les *Isopodes*.

1. — CRUSTACÉS PODOPHTHALMAIRES.

Genre LIBINIA.

Libinia Leach, *Zoological Miscellany*, t. II, p. 129; 1815.

— Say, *Journal of the Academy of Sciences of Philadelphia*, t. I, p. 77.

— Latreille, *Règne animal*, 2^e édition, t. IV, p. 61.

— Milne-Edwards, *Histoire naturelle des Crustacés*, t. I, p. 298.

— De Haan, *Fauna Japonica, Crustacea*, p. 86.

— Dana, *United States exploring expedition, Crustacea*, t. I, p. 80.

- Libinia* A. Milne-Edwards, *Expedition scientifique du Mexique. Crustacés*, p. 127.
 — Miers, *Class of Maioid Crust. Linnean Soc. journal*, 1870, t. XIV, p. 662.
 — Miers, *Voyage of H. M. S. « Challenger », Brachyura*, p. 72.

Ce genre, confiné dans les mers américaines, est très rapproché des Doclées et des Libidoclées, et M. Miers a même cru devoir réunir aux Libinies plusieurs Crustacés que l'on plaçait auparavant parmi les Libidoclées, tels que la *L. brasiliensis* de Heller, et la *L. coccinea* de Dana.

Les auteurs ont décrit environ vingt espèces qui, mieux étudiées, se réduisent à douze, car les différences qui séparent plusieurs des formes qui avaient été considérées comme spécifiques sont dues soit à l'âge, soit au sexe des individus observés. En effet, chez les femelles, le rostre est, en général, plus court que chez les mâles; les épines qui garnissent la carapace sont moins longues et les pattes antérieures sont plus faibles. Chez les jeunes, le corps est moins globuleux et plus étroit; les tubercules et les pointes dont il est orné sont moins accentués.

1. *LIBINIA HAHNI* (*nov. sp.*).

(Pl. I, fig. 1 à 6.)

Cette espèce doit se ranger à côté des Libinies, dont les orbites portent sur leur bord supérieur et sur leur bord inférieur une profonde fissure largement ouverte, et dont l'article basilaire des antennes externes est armé à son angle antéro-externe d'une épine bien développée.

Cette section comprend les espèces suivantes :

Libinia spinosa Milne-Edwards.

Libinia gracilipes Miers.

Libinia gibbosa A. Milne-Edwards.

Libinia Smithii Miers.

Ces Libinies habitent toutes le Sud de l'Amérique, depuis la Patagonie jusqu'au Brésil, sur la côte de l'Atlantique jusqu'au Chili sur la côte du Pacifique.

La carapace de la *Libinia Hahni* est subpyriforme, plus longue que large; la surface en est couverte de très fines granulations qui ne sont visibles qu'à la loupe. Le rostre est notablement plus long que l'espace

interorbitaire, il est horizontal et bifurqué vers son tiers antérieur et terminé par deux pointes aiguës et divergentes. Il porte sur la ligne médiane deux arêtes longitudinales peu marquées, sur lesquelles les granulations du test sont plus marquées que sur les par tiesvoisines. Les angles sus-orbitaires sont bien développés.

Dans l'espace qui sépare leur base, on remarque, de chaque côté de la ligne médiane de la carapace, un petit tubercule arrondi. La région gastrique porte trois tubercules spiniformes insérés sur la ligne médiane, le premier et le troisième étant de même taille et dépassant notablement l'intermédiaire; de chaque côté existent deux tubercules situés l'un au devant de l'autre. Une forte épine acérée surmonte la région cardiaque antérieure, une autre épine longue et aiguë prolonge en arrière le bord postérieur de la carapace et le débordé au-dessus de la base de l'abdomen. Les régions hépatiques sont pourvues d'une épine peu saillante. Les régions branchiales en portent chacune trois principales, dont l'une longue et grêle, dirigée directement en dehors, forme l'angle latéro-antérieur; les deux autres se voient au dessus; quelques-unes plus petites, mêlées à des saillies moindres et tuberculiformes sont éparses dans l'intervalle.

Sur les parties de la carapace surmontant le bord inférieur et circonscrivant le contour antérieur, existe, en avant, une ligne de tubercules spiniformes qui s'interrompt, en arrière, à partir de l'insertion des pattes de la troisième paire.

L'article basilaire des antennes externes est aplati en dessous; il est armé, vers le milieu de son bord externe, d'une forte dent spiniforme et il se termine en avant et en dehors par un angle aigu et également spiniforme. La tigelle mobile des antennes est courte et ne dépasse pas le niveau de la bifurcation rostrale. L'épistome est court, étroit et lisse. La fissure sous-orbitaire est profonde et large. Le cadre buccal porte de chaque côté, en avant, une saillie spiniforme; son bord antérieur est mince et échanuré de chaque côté, à la base de l'antenne.

Le mérognathe des pattes mâchoires externes est tout à fait arrondi à son angle antéro-externe; il est profondément entaillé pour l'insertion du cinquième article; sa surface ainsi que celle de l'ischio-gnathe est finement granulée. L'exognathe est fort allongé et étroit à son extrémité.

L'abdomen chez la femelle est large; les deux premiers articles sont pourvus d'une courte épine médiane; le dernier article est arrondi et s'appuie en avant sur une forte crête transversale du plastron sternal. Les pattes antérieures de la femelle sont grêles et faibles, la portion digitale de la pince égale la portion palmaire.

Les pattes ambulatoires sont longues, dépourvues d'épines, mais couvertes, comme la carapace, de très fines granulations; le pied est légèrement comprimé latéralement, le doigt est aigu et un peu spatuliforme.

Par le développement des épines céphalo-thoraciques, cette espèce se distingue facilement de la *Libinia spinosa* qui habite les côtes du Brésil et de la Patagonie, et elle se rapproche des deux espèces récemment décrites par M. E. Miers sous le nom de *L. gracilipes* et de *L. Smithii*: elle est cependant facile à distinguer de la première par son rostre plus long et plus aigu, ainsi que par le développement des épines latérales; les pattes ambulatoires sont aussi plus courtes. Le rostre de la *Libinia Smithii* est beaucoup plus grand, tandis que les épines latérales ne le sont pas plus. Les saillies de la région gastrique sont moins nombreuses, ainsi que celles de la région branchiale; enfin, l'article basilaire des antennes externes est plus étroit et plus allongé, surtout dans la partie située au delà de la dent latéro-externe.

Deux femelles de la *Libinia Hahni* ont été trouvées par les naturalistes de la *Romanche*: l'une le 4 juin 1883, dans le canal du Beagle, en vue de Loupataya, par une profondeur de 198^m, la température du fond étant de 8°, celle de la surface de 6° (n° 161 des dragages). Le second exemplaire a été pris le 18 juillet aux environs des Murray Narrows, à la profondeur de 280^m (n° 179 des dragages).

Longueur totale de la carapace.....	0,046 ^m
Largeur totale.....	0,050
Largeur sans les épines latérales....	0,034
Longueur sans l'épine postérieure.....	0,043
Longueur du rostre à partir de la base de l'angle sus-orbitaire.....	0,009
Longueur des pointes rostrales à partir de leur bifurcation	0,003
Largeur du rostre à la base des angles sus-orbitaires.....	0,005
Largeur minimum du rostre.....	0,003

Largeur du rostre à son extrémité.....	^m 0,0043
Longueur des pattes de la 1 ^{re} paire.....	0,047
Longueur des pattes de la 2 ^e paire.....	0,085
Longueur des pattes de la 3 ^e paire.....	0,072
Longueur des pattes de la 4 ^e paire.....	0,064
Longueur des pattes de la 5 ^e paire.....	0,060

Genre **EURYPIDIUS** Guérin.

Eurypodius Guérin-Ménéville, *Mém. du Muséum*, t. XVI, p. 358 (1828), et *Voyage de la « Coquille »*, *Zool.*, t. II, 2^e Part Crust., p. 23 (1838).

— Latreille, *Règ. an.*, 2^e édit., t. IV, p. 583 (1829).

— H. Milne Edwards, *Hist. nat. des Crust.*, t. I, p. 283 (1834).

— Gay, *Hist. fis. y polit. de Chile*, t. III, p. 122 (1849).

— Dana, *Un. St. Explor. Exped.*, t. XIII, *Crust.*, Part. I, p. 100 (1852).

Outre les espèces *Latreillei* (Guérin), *Audouinü* (Milne-Edwards et Lucas) et *tuberculatus* (Eydoux et Souleyet), le genre Eurypode en comprend deux autres créées par Dana, l'*E. septentrionalis* et l'*E. brevipes*; mais ces cinq espèces ne sont pas également bien caractérisées, et les auteurs sont loin de s'accorder sur celles que l'on doit conserver.

Dana (1) en décrit quatre : *Latreillei*, *Audouinü*, *septentrionalis* et *brevipes*, qui sont admises par Cunningham (2), les deux dernières avec doute.

Selon Targioni Tozzetti (3), l'*E. Audouinü* et l'*E. septentrionalis* se réduisent à une seule espèce, en même temps que l'*E. brevipes* et l'*E. Latreillei* présentent une structure essentiellement identique.

Miers (4) se déclare incapable de distinguer entre elles, d'après les caractères qu'on leur assigne ordinairement dans les descriptions, les cinq espèces mentionnées ci-dessus, et il les range toutes sous la dénomination unique d'*E. Latreillei*.

(1) DANA, *Amer. J. Sc. and Arts*, 2^e sér., t. XI, p. 270 (1851), et *Un. St. Expl. Exped.*, t. XIII, *Crust. P. I*, p. 101 à 104 (1852).

(2) CUNNINGHAM, *Trans. Linn. Soc.*, vol. XXVII, p. 491 (1871).

(3) TRIONI TOZZETTI, *Crost. del Viaggio della « Magenta »*, p. 17 (1877).

(4) MIERS, *Proc. Zool. Soc. of London*, 1881, p. 64.

L'examen comparatif des nombreux Eurypodes recueillis par la Mission du cap Horn, ainsi que d'autres provenant des côtes du Chili et du Pérou, montre que ce genre ne comprend jusqu'ici que deux espèces distinctes, l'*E. Latreillei* et l'*E. Audouinii*; les trois autres constituent des doubles emplois.

En premier lieu, l'*E. tuberculatus* ne diffère pas de l'*E. Audouinii*. La figure qu'en ont donnée Eydoux et Souleyet (1), d'après un individu à carapace molle et déformée, ne représente nécessairement pas avec exactitude cette dernière espèce; elle n'est même pas conforme au modèle, qui est dépourvu des petits tubercules que l'on voit figurés sur le bord supérieur du propodite des pattes de la seconde paire; mais un second spécimen de petite taille offre tous les caractères de l'*E. Audouinii*.

L'espèce *brevipes* a été établie par Dana (2) sur un individu du sexe femelle, qui paraît avoir été unique; mais rien, ni dans la description, ni dans la figure qu'en donne ce naturaliste, ne la distingue de l'*E. Latreillei* de même sexe. Cette espèce doit donc disparaître comme la précédente.

Quant à l'*E. septentrionalis* du même auteur (3), les caractères qu'il lui assigne sont insuffisants pour le définir. Cette espèce, suivant Dana, est voisine de l'*E. Audouinii* (1); seulement, la face supérieure du rostre est aplatie, et le cinquième article des quatre dernières paires de pattes ambulatoires est plus long que le quatrième, au lieu d'être plus court. Quelques caractères différenciels sans importance sont encore mentionnés. Le savant naturaliste américain n'a pas représenté l'*E. septentrionalis* par sa face dorsale, et c'est là surtout ce qui permettrait de décider s'il est voisin ou non de l'*E. Audouinii*; mais les parties qu'il en a figurées (pl. II, fig. 6a, 6b, 6c, 6d) sont celles d'un *E. Latreillei* mâle. En fait, Dana ne semble pas avoir vu l'*E. Audouinii*, car l'individu unique qu'il rapporte à cette espèce, et dont il

(1) *Voyage de la « Bonite »*, pl. 1, fig. 7n (1841).

(2) DANA, *Un. St. Explor. Expedition*, p. 103.

(3) DANA, *ibid.*, p. 101.

(4) On a vu ci-dessus que Targioni Tozzetti regarde ces deux espèces comme identiques.

donne une description très incomplète (1), a été capturé peu après la mue et se trouvait en mauvais état. Il lui assigne en outre comme origine probable la baie de Nassau; or, tous les individus appartenant authentiquement à l'espèce en question proviennent des côtes du Chili et de celles du Pérou. La Mission du cap Horn n'en a pas capturé un seul sur les côtes de la Terre de Feu, contre quatre-vingt-sept *E. Latreillei* recueillis dans ces mêmes parages, et il est peut-être permis de conclure que l'*E. Audouinii* dont parle Dana est un *E. Latreillei*, ou qu'il est d'une autre provenance que celle qui vient d'être indiquée. On s'explique, d'après ce qui précède, l'embarras où s'est trouvé Miers pour distinguer entre elles des espèces si insuffisamment caractérisées par Dana.

Nous admettrons donc les deux espèces suivantes :

Eurypodius Latreillei Guérin.

E. Audouinii Milne-Edwards et Lucas.

2. EURYPODIUS LATREILLEI GUÉRIN.

Eurypodius Latreillei Guérin, *Mém. du Muséum*, t. XIV, p. 354, pl. XIV (1828), et *Icon. du règ. animal*, t. II, *Crust.*, pl. XI, fig. 1 (1829-1844).

— H. Milne-Edwards, *Hist. nat. des Crust.*, t. I, p. 284 (1834), et Atlas du *Règ. an.* de Cuvier, *Crust.*, pl. 34 bis, fig. 1. — *Voyage de la « Coquille »*, t. II, 2^e Part., p. 25, pl. II, fig. 1 (1838).

— Milne-Edwards et Lucas, *Voyage de d'Orbigny dans l'Amér. mérid.*, t. VI, *Crust.*, p. 4 (1843).

— Gay, *Hist. física y polít. de Chile*, t. III, p. 123 (1849).

— Dana, *Un. St. Expl. Exped.*, t. XIII, *Crust.*, Part I, p. 105, pl. III, fig. 1 (1852).

— Cunningham, *Trans. Linn. Soc.*, t. XXVII, p. 491 (1871).

— Targioni Tozzetti, *Crost. d. Viaggio della « Magenta »*, p. 9, pl. I, fig. 16 (1877).

— Miers, *Proc. zool. Soc. of London*, 1881, p. 64.

Eurypodius brevipes Dana, *Amer. J. Sc. and Arts*, 2^e série, t. XI, p. 270

(1) DANA, *Un. St. Explor. Expedition*, p. 104.

(1851), et *Un. St. Expl. Exped.*, t. XIII, *Crust.*, I, p. 103, pl. II, fig. 7 (1852).

Eurypodius septentrionalis (?) Dana, *Amer. J. Sc. and Arts*, 2^e série, t. XI, p. 270 (1851), et *Un. St. Expl. Exped.*, t. XIII, *Crust.*, I, p. 101, pl. II, fig. 6 (1852).

Nous avons pu examiner quatre-vingt-dix-neuf individus appartenant à cette espèce. Quatre-vingt-sept proviennent des mers magellaniques, le reste des côtes du Chili et du Pérou. Dans ce nombre, on compte cinquante-sept mâles et quarante-deux femelles. Or, en comparant entre eux tous ces spécimens, on observe des différences sexuelles et individuelles assez nombreuses, qui n'ont pas été signalées jusqu'ici et auxquelles un examen superficiel a pu attribuer une valeur spécifique.

La forme générale et le degré de pubescence de la carapace, la longueur des pattes, les dimensions et la conformation des pinces, diffèrent dans les deux sexes, au point que si, l'on ne possédait qu'un seul individu de chacun d'eux, beaucoup de naturalistes n'hésiteraient pas à les rapporter à des espèces différentes, et c'est probablement ce qui a été fait.

Chez les femelles, le profil dorsal de la carapace est toujours un peu plus bombé; le lobe épibranchial est bien développé, tandis qu'il est à peine indiqué chez les mâles. Sur la carapace s'élèvent des soies éparses ou réunies par groupes, longues et plus serrées sur la face dorsale de l'abdomen, ainsi que sur les bords antérieur et postérieur des pattes. Certaines de ces soies, principalement sur le bord supérieur des quatre dernières paires de pattes ambulatoires, se recourbent en anses rigides ou en crochets, qui fixent, en les embrassant, une foule de parasites (Algues cellulaires et rameuses, Éponges, Bryozoaires, etc.), sous lesquels l'animal disparaît pour ainsi dire. Ces particularités s'observent chez les femelles de tous les âges.

Au contraire, chez les mâles de grande taille (64 à 69^{mm} du bord postérieur de la carapace à la base du rostre), la carapace est nue, si ce n'est sur ses bords, où se trouvent quelques soies d'ailleurs très courtes, et sur le bord postérieur de chacun des anneaux de l'abdomen, où l'on en observe un bouquet. Chez les jeunes mâles cependant,

les membres et la carapace portent des soies à peu près comme chez les femelles; elles sont seulement moins longues et moins serrées. Il est probable qu'à mesure que les mâles deviennent plus forts, ils mènent une existence plus active et que ces soies s'usent ou se brisent, par suite d'un frottement répété contre les corps durs. Il n'en reste effectivement, chez les grands individus, et même chez d'autres d'une taille au-dessous de la moyenne (32^{mm} du bord postérieur de la carapace à la base du rostre), que des tronçons rudes et très courts. Celles qui garnissent la moitié externe du bord inférieur du propodite des pattes ambulatoire, set qui sont fort longues chez toutes les femelles et les jeunes mâles, atteignent à peine une longueur de 1^{mm}, 5. Il est visible qu'elles ont été usées ou brisées. On peut en dire autant de celles qui recouvrent l'article terminal ou dactylopodite des quatre paires de pattes postérieures : assez longues et très serrées chez les femelles, elles se réduisent, chez les mâles, à leur portion basilaire, et produisent sous le doigt l'effet d'une râpe.

Ainsi que Guérin l'a remarqué, les quatre dernières paires de pattes ambulatoires sont beaucoup plus courtes chez les femelles que chez les mâles. Suivant le même observateur, la « cuisse (mérupodite) est parfaitement cylindrique et légèrement velue »; mais ici encore il n'y a pas identité de forme dans les deux sexes. Chez les mâles, le mérupodite des trois paires de pattes postérieures est sensiblement cylindrique, avec des traces d'aplatissement en dessous; le carpopodite est également arrondi; mais, dans la seconde paire de pattes, la face inférieure de ces deux articles est aplatie, et ses bords sont garnis, dans le mérupodite, d'une rangée de petits tubercules arrondis sur lesquels on distingue encore des restes de soies. Chez les femelles, au contraire, la face inférieure du mérupodite et du carpopodite des quatre dernières paires est aplatie, et l'arête qui limite cette face en avant et en arrière porte une bordure de soies longues et rudes. Plus ces soies sont longues et serrées, plus l'aplatissement est prononcé.

Les mâles ont les pinces renflées et beaucoup plus fortes que les femelles. Chez tous, à l'exception de ceux dont la taille est très petite, le doigt mobile porte sur son bord interne, un peu en dedans de la partie moyenne de ce bord, un tubercule de forme sensiblement rec-

tangulaire, et le doigt fixe, une dent triangulaire plus ou moins apparente, près de sa base. Ces tubercules sont tels que Dana les a représentés pl. 2, fig. 6 b (*loc. cit.*), pour l'*E. septentrionalis*. Ils manquent absolument chez les femelles, quelle qu'en soit la taille. Suivant Dana, l'*E. Latreillei* se distingue des autres espèces d'Eurypodes en ce que les doigts de la main sont dépourvus de toute espèce de saillie denticiforme sur leur bord interne, qui est simplement et uniformément denticulé. Mais le naturaliste américain semble n'avoir eu qu'un seul exemplaire de ce qu'il regarde comme l'*E. Latreillei*, et il n'a tenu aucun compte du sexe, qu'il a omis d'indiquer. Les types décrits par Guérin ont d'ailleurs le doigt mobile armé d'un tubercule, qui est représenté dans la figure que l'auteur en a donnée, et s'il n'est pas plus développé, cela tient à ce que l'individu figuré n'était pas de grande taille. Il est donc probable que Dana aura pris pour deux espèces différentes le mâle et la femelle de l'*E. Latreillei*, et que c'est à cette confusion qu'est dû l'établissement de l'espèce *septentrionalis*. Dans tous les cas, un fait nous paraît bien acquis : c'est que les Eurypodes mâles, à moins qu'ils ne soient très jeunes, qu'elle qu'en soit d'ailleurs l'espèce, ont le doigt mobile (*E. Audouinii*) ou les deux doigts (*E. Latreillei*) de la main armés, tandis que les femelles les ont inermes.

La longueur de certains articles des pattes ambulatoires est également variable avec le sexe. Chez les femelles, le méropodite des pattes de la seconde paire a une longueur sensiblement égale à la distance comprise entre le bord postérieur de la carapace et l'épine antérieure de la région gastrique, tandis que chez les mâles il est notablement plus long et s'étend jusque vers le milieu du rostre. La brièveté plus ou moins grande de cet article a été considérée comme un caractère spécifique; on voit que c'est surtout une particularité sexuelle.

Les différences individuelles que l'on observe chez l'*E. Latreillei* se rapportent surtout à la disposition du rostre, dont les cornes sont tantôt en contiguïté sur toute leur longueur, tantôt divergent plus ou moins à leur extrémité périphérique, sans qu'on puisse relever d'autre différence sensible chez des individus de même sexe, capturés du même coup de drague. Leur direction peut se modifier non seulement dans le sens horizontal, mais encore dans le sens vertical, et chez un spé-

cimen, l'une d'elles chevauchait même un peu sur l'autre à leur extrémité. Leur longueur n'offre pas plus de constance que leur direction et n'est pas toujours en rapport avec la taille des individus.

Les caractères essentiels de l'*E. Latreillei* sont les suivants :

La carapace est couverte, chez les femelles, de soies longues et serrées, qui font le plus souvent défaut chez les mâles; un sillon profond en suit la marge, en arrière et en dehors des régions branchiales, et sa surface présente d'assez nombreuses épines, les unes sur la ligne médiane, les autres sur ses parties latérales. Les premières sont ainsi réparties : deux se dressent sur la région gastrique, l'une un peu en avant de sa partie moyenne, la seconde, plus forte, un peu en avant de son bord postérieur; deux autres sont situées sur la région cardiaque, une antérieure, quelquefois double, sur le milieu du lobe cardiaque antérieur, une autre sur le lobe cardiaque postérieur, près du bord postérieur de la carapace. Outre ces quatre épines, on en observe encore sur la ligne médiane une plus petite à peu près sur le bord antérieur du lobe cardiaque antérieur et deux encore plus courtes l'une à côté de l'autre sur son bord postérieur. Chacune des régions branchiales en porte deux, une antérieure plus courte, assez voisine des lobes hépatiques, et une postérieure plus éloignée de la ligne médiane. Trois ou quatre autres se voient au sommet des régions hépatiques, et une un peu plus saillante près du bord interne de cette région. Enfin, sur les parties latérales de la région gastrique, entre les régions hépatique et orbitaire, se trouvent deux autres épines dirigées, l'antérieure en dehors, la postérieure plus développée, en dehors et en avant. D'autres, moins constantes, très courtes ou tuberculiformes, s'observent encore sur la carapace; celles, au nombre de trois ou plus, qui méritent d'être mentionnées, sont disposées, suivant une ligne longitudinale presque droite ou un peu arquée, sur le bord externe de la région branchiale, en dehors de l'épine branchiale postérieure.

Les deux cornes du rostre, en général contiguës, mais parfois divergentes à leur extrémité, décrivent un arc à concavité inférieure et sont déprimées obliquement, de telle sorte que leur bord externe est plus bas que l'interne.

La base du premier article des antennes externes présente un tubercule mousse, dirigé en dehors et immédiatement situé au côté externe de l'orifice des glandes vertes; en dehors et un peu en arrière, est une autre saillie conique dirigée en bas et en avant. L'extrémité antérieure du même article est renflée, surtout du côté externe, en un épais bourrelet, mais sans offrir de saillie conique comme chez l'*E. Audouinii*.

Le septum interantennaire est très saillant, long de 5 à 6^{mm}, concave sur son bord antérieur, convexe sur le bord opposé, de manière à être un peu recourbé en avant.

Le troisième article des pattes-mâchoires externes a l'angle interne de son extrémité antérieure très proéminent; en dessous, son bord interne relevé limite une large gouttière dirigée d'avant en arrière et de dedans en dehors.

Nous ne reviendrons pas sur les particularités offertes dans les deux sexes par la main et les doigts de la première paire de pattes ambulatoires. L'article le plus long des quatre dernières paires est le méropodite, dont on a vu ci-dessus la forme chez les mâles et chez les femelles. Normalement un peu plus long que l'article qui le précède, le propodite est dilaté sur son bord inférieur et atteint sa plus grande largeur un peu au delà de sa partie moyenne.

Il y a de chaque côté neuf branchies, divisées en deux podobranchies, cinq arthrobranchies et deux pleurobranchies. Les deux podobranchies sont respectivement portées par l'article basilaire ou coxopodite de la seconde et de la troisième patte-mâchoire, et se composent l'une et l'autre d'une double série de lamelles. La première est assez grêle et se dirige à peu près horizontalement en arrière et en dehors, sur la face externe des deux premières arthrobranchies et de la seconde podobranchie. Celle-ci, plus courte et plus grosse, est appliquée à son origine sur la face externe de la base de la troisième arthrobranchie, et se place à sa partie supérieure entre cette troisième et la deuxième arthrobranchie. Des cinq arthrobranchies, la première est unisériée, la série antérieure des lamelles branchiales faisant défaut. Elle s'insère sur la membrane articulaire de la seconde paire de pattes-mâchoires; la deuxième et la troisième, sur la membrane articulaire des pattes-mâchoires externes; la quatrième et la cinquième, sur celle de la première

paire de pattes ambulatoires. Enfin, les deux pleurobranchies s'insèrent sur les épimères des deux somites thoraciques qui suivent celui sur lequel se fixe cette première paire de pattes.

Quatre-vingt-sept individus ont été capturés par la Mission du cap Horn à la baie Orange, Port Cook, baie Maxwell, Yeudegaïa, Wollaston, île Gebel, canal du Beagle, île Grévy, Terre de Feu.

Les mâles sont plus grands que les femelles et atteignent une longueur de 69^{mm} du bord postérieur de la carapace à la base du rostre.

3. EURYPODIUS AUDOUINII Milne-Edwards et Lucas.

Eurypodius Audouinii Milne-Edwards et Lucas, *Voy. de d'Orbigny dans l'Amér. mérid.*, t. VI, 1^{er} Part., *Crust.*, p. 3, pl. I, fig. 1-6 (1843).

— Gay, *Hist. fis. y pol. de Chile*, t. III, p. 123 (1849).

— Dana, *Un. St. Expl. Exped.*, t. XIII, *Crust.*, P. I, p. 104 (1852).

— Cunningham, *Trans. Linn. Soc.*, t. XXVII, p. 491 (1871).

— Targioni Tozzetti, *Crost. del Viaggio della « Magenta »*, p. 17 (1877).

— Miers, *Proc. zool. Soc. of London*, 1881, p. 64.

Eurypodius tuberculatus Eyd. et Souleyet, *Voy. de la « Bonite »*, *Zool. Crust.*, p. 221, pl. I, fig. 7-8 (1841).

Eurypodius septentrionalis (?) Dana, *loc. cit.*

Ce qui distingue surtout cette espèce de la précédente, c'est la forme des régions branchiales, qui s'étendent beaucoup plus en dedans, et ne sont séparées sur la ligne médiane, entre les régions gastrique et cardiaque, que par un isthme étroit.

La carapace ne porte sur la ligne médiane que quatre épines : deux sur la région gastrique, qui sont plus rapprochées que chez l'*E. Latreillei*, une sur la région cardiaque et une sur le bord postérieur de la carapace. Deux épines assez fortes s'élèvent également sur chaque région branchiale ; mais elles forment sensiblement un rectangle et non un trapèze ; parfois même l'antérieure est un peu plus éloignée de la ligne médiane que la postérieure, ce qui est le contraire de ce que l'on observe chez l'*E. Latreillei*. Celles, ordinairement au nombre de trois et à peu près

en ligne droite, qui ont été signalées chez ce dernier sur la partie antéro-latérale des régions branchiales, un peu au-dessus du sillon marginal, font défaut chez l'*E. Audouinii*. La région cardiaque est dépourvue de petits tubercules, et les autres régions en portent de moins nombreux. A la main, le tubercule dentiforme du doigt mobile consiste en une légère saillie triangulaire à large base et obtuse au sommet. Le rostre est plus étroit et plus grêle; le bord antérieur du septum interantennaire est rectiligne et non concave, si ce n'est près du sommet et très légèrement; l'angle antéro-externe de l'article basilaire des antennes externes se prolonge en une saillie conique; enfin, le propodite des quatre dernières paires de pattes ambulatoires, au lieu d'être plus long, semble normalement un peu plus court que celui qui le précède, bien qu'il ne soit pas rare d'observer le contraire.

L'*E. Audouinii* n'a pas été rencontré par la Mission du cap Horn.

Genre **PELTARION**.

4. **PELTARION SPINULOSUM** White.

Atelecyclus spinulosus White, *Ann. and Mag. of nat. Hist.*, XII, p. 345 (1843).

Peltarion magellanicus Lucas, *Voyage au pôle sud sur les corv. l' « Astrolabe » et la « Zélée »*, *Zool., Crust.*, p. 83, pl. VIII, fig. 1-3 (1842-1853).

Peltarion spinulosum Dana, *Un. St. Expl. Exped.*, t. XIII, *Crust.*, 1^{re} Part., p. 304, pl. XVIII, fig. 6 a et 6 b (1852).

— Cunningham, *Trans. Linn. Soc., Zool.*, t. XXVII, p. 494 (1871).

— Miers, *Proc. zool. Soc. of London*, 1881, p. 68.

Carapace un peu plus large que longue, assez fortement bombée, granuleuse, tronquée en arrière, à bords arrondis garnis d'épines, dont cinq sur les bords antéro-latéraux sont plus saillantes et simulent cinq dents. Le front se prolonge en un rostre étroit et court, bifide à son extrémité, de chaque côté de la base duquel est une épine assez forte. Le bord orbitaire supérieur est épineux et présente deux fissures; l'inférieur, également épineux, est séparé de l'angle externe de l'orbite

par un large hiatus. La plupart des régions de la carapace sont bien indiquées sur sa partie moyenne. Entre les lobes métagastriques en avant et le lobe urogastrique en arrière, on voit deux dépressions linéaires, une de chaque côté de la ligne médiane, dirigées obliquement en dedans et en arrière et auxquelles correspondent intérieurement deux apophyses lamelleuses à peu près rectangulaires (1). Un peu concaves en avant, les pédoncules oculaires sont couchés transversalement dans les orbites. L'article basilaire des antennes externes est mobile, à bord interne libre et épineux (2).

L'article suivant porte en dehors de longues soies. Le second article des pattes-mâchoires externes est très allongé et garni sur son bord interne de soies serrées. Le bord antérieur de l'article suivant est épineux; il est également cilié, de même que les articles terminaux. Les pattes de la première paire sont fortes, plus longues que les suivantes. De forme prismatique triangulaire, le bras dépasse un peu le bord de la carapace et porte sur son bord supérieur tranchant une rangée de petits tubercules spiniformes, ainsi qu'une bordure de soies longues et épaisses, surtout chez les femelles; près de son extrémité distale, se trouve une large constriction transversale à surface lisse. On observe sur la face externe de l'avant-bras quelques petits tubercules irrégulièrement disposés, sur sa face interne une large saillie conique très surbaissée, et sur son bord antérieur une rangée d'épines dont la supérieure est de beaucoup la plus longue.

La main est haute et fortement comprimée; lisse en dedans, elle a sa face externe couverte de petits tubercules peu serrés, disposés sur quatre lignes longitudinales assez régulières; son bord inférieur en présente également, qui sont très variables en nombre et en dimensions; quant au bord supérieur, il est pourvu d'une rangée d'épines souvent mousses et comme usées. Les doigts sont aussi comprimés et armés sur leur bord interne de sept ou huit gros tubercules arrondis:

(1) Voyez *Ann. Sc. nat., Zool.*, 6^e sér., t. XVI, Art. n° 1, p. 243.

(2) Ce bord ne se soude pas, comme le dit Lucas, au plancher de l'orbite; il en est seulement très rapproché, tandis que l'angle supéro-interne de son extrémité antérieure s'appuie sur la voûte frontale, particularités qui ne peuvent être vues qu'après enlèvement du pédoncule oculaire et de l'antenne interne.

sur le bord supérieur du doigt mobile est une rangée d'épines dont la longueur décroît de dedans en dehors. Les quatre derniers articles, à l'exception cependant de l'avant-bras, ont le bord supérieur garni de soies assez longues. Les pinces diffèrent dans les deux sexes en ce que, chez les femelles, elles sont plus faibles et que le doigt fixe s'infléchit en bas, de sorte que son bord inférieur et celui de la main font entre eux un angle très accusé, tandis que chez les mâles ces deux bords sont presque sur le prolongement l'un de l'autre. Les pattes des quatre dernières paires diminuent légèrement de longueur d'avant en arrière. La cuisse est comprimée, lisse sur ses deux faces interne et externe, celle-ci n'étant tuberculeuse que dans les pattes de la dernière paire. Le bord supérieur de cet article porte quelques épines à son extrémité distale. L'article suivant est plus renflé; son bord supérieur est garni de tubercules irrégulièrement disposés, et sa face externe en présente une rangée. L'avant-dernier article n'est légèrement tuberculeux qu'à son bord supérieur et dans les pattes de la seconde paire seulement. Les bords supérieur et inférieur de ces trois articles sont garnis de longues soies. Le doigt est allongé, sensiblement conique, presque droit, et porte six lignes longitudinales de soies dans la deuxième paire, cinq dans les trois dernières.

L'abdomen se compose, chez le mâle, de cinq segments, dont le troisième est presque aussi long que les quatre autres ensemble; chez la femelle on en compte sept, tous bordés de soies longues et très serrées, et la portion repliée de l'abdomen a la forme d'un ovale allongé. Dans les deux sexes, la partie moyenne de chaque segment se soulève de manière que l'abdomen est parcouru sur sa face dorsale par un large bourrelet longitudinal médian.

Très voisin de celui des *Corystes* et des *Atélécycles*, l'appareil stomacal (1) n'offre aucune particularité qui mérite d'être signalée.

Chez les plus grands individus, la face dorsale de la carapace ainsi que des pattes de la première paire est franchement violacée; le reste est d'un blanc jaunâtre.

Cette espèce est représentée par un très grand nombre d'individus

(1) *Ann. Sc. nat., Zool.*, 6^e série, t. XVI, art. n° 1, p. 97, 1884.

provenant de la baie Orange et de la Terre de Feu. La carapace atteint une longueur de 51^{mm} de son bord postérieur à la base du rostre, et une largeur maxima de 52^{mm}.

L'espèce que nous venons de décrire semble comprendre plusieurs variétés. Chez certains spécimens, en effet, la carapace est presque lisse, tandis que chez d'autres elle est couverte de granulations ou même de petits tubercules. On doit cependant remarquer que ces différences s'observent sur des individus de même provenance, et qu'elles ne constituent peut-être que de simples variations individuelles.

Genre **PARALOMIS**.

5. **PARALOMIS GRANULOSUS** Hombr. et Jacq.

Lithodes granulata Hombr. et Jacq., *Voyage au pôle Sud, Zool.*, t. III, *Crust.*, p. 94, pl. VIII, fig. 15.

Paralomis granulatus White, *Proc. zool. Soc. of London*, XXIV, p. 135; 1856.

— Stimpson, *Proc. Acad. Nat. Sc. of Philadelphia*, t. X, p. 231; 1858.

— Miers, *Proc. zool. Soc. of London*, p. 72; 1881.

La carapace est triangulaire, aussi longue que large, à régions gastrique et branchiale fortement bombées, garnie partout de tubercules dont la plupart sont verruqueux; des gouttières transversales très accusées séparent la région gastrique de la région cardiaque et celle-ci de la région génitale. Son bord antéro-latéral est armé d'épines grosses et courtes, et forme une ligne brisée à angle rentrant très obtus; le bord latéro-postérieur est arrondi et simplement tuberculeux. Assez court et incliné en bas, le rostre se termine par une forte pointe conique parsemée de petits tubercules, qui se recourbe directement en avant et dépasse un peu les yeux (¹); sa base, assez large, est surmontée de deux pointes divergentes, dirigées en avant et en haut. Il n'existe pas de cavité orbitaire; la voûte se réduit à un bord

(¹) Le type figuré par Hombron et Jacquinot et décrit par Lucas a le rostre tronqué.

concave, peu saillant, limité en dehors par une grosse épine correspondant à l'angle externe de l'orbite, et le plancher fait absolument défaut. Les régions ptérygostomiennes sont lisses, légèrement piquetées, les pièces épimériennes, parsemées de petits tubercules. Linéaire entre les pattes de la première paire, le plastron sternal devient ensuite très large, et présente un bord postérieur profondément concave. La portion ventrale du dernier anneau thoracique est très amincie et séparée du plastron par un large intervalle membraneux.

L'abdomen est symétrique chez les mâles; chez les femelles, au contraire, la portion gauche est plus développée que celle du côté opposé. Il est formé de deux portions, dont l'une continue la courbure de la carapace, et dont l'autre se replie en avant à peu près à angle droit sur la première. Celle-ci ne comprend qu'un seul segment (1) très allongé transversalement et présentant de chaque côté, à l'union de son tiers moyen avec le tiers externe, une dépression large et profonde. La portion repliée de l'abdomen se compose, sur sa face dorsale, de nombreuses pièces formant une grande plaque triangulaire chez les mâles, mais à bords latéraux convexes chez les femelles. Elle se divise nettement, chez les mâles, en cinq séries longitudinales de pièces articulées entre elles : une médiane et deux latérales de chaque côté. La série médiane comprend cinq grands articles, dont les deux premiers sont sensiblement plus larges que ceux qui suivent, le dernier étant fort court, et intercalés entre les quatre premiers, trois autres articles très courts et presque linéaires. A droite et à gauche de cette rangée impaire, se trouvent trois pièces paires diminuant en dimensions d'avant en arrière, et formant une série latérale interne, que la première dépasse à son extrémité postérieure. Enfin, les deux dernières pièces de cette série latérale et la moitié postérieure de la pénultième pièce de la série médiane sont bordées par une nouvelle série de pièces plus petites, inégales, au nombre de sept ou huit, portant en dehors une ou plusieurs grosses pointes mousses. Tous ces articles de

(1) Ce segment ne peut appartenir au premier anneau de l'abdomen, d'abord parce qu'un autre beaucoup plus petit le précède chez les Lithodes, et surtout parce qu'il correspond, chez la femelle, au second appendice abdominal.

l'abdomen sont tuberculeux; de plus, les angles postérieurs des deux derniers segments de la série médiane portent chacun une épine conique, grosse et courte.

L'abdomen est constitué d'une manière semblable chez la femelle; seulement, les segments de la série latérale interne sont beaucoup plus développés à gauche, et ceux de la série externe du même côté font défaut; en même temps, la partie postérieure de la série médiane se déjette à droite.

Dirigés à peu près directement en avant, et en contact à leur base, les pédoncules oculaires sont assez longs, et parfois atteignent presque l'extrémité du rostre; ils portent en dessus, près de leur extrémité, cinq ou six épines courtes, rangées sur une ligne courbe convexe en avant et en dehors. L'article basilaire des antennes internes est très gros et dépasse légèrement l'œil en avant; il naît immédiatement au-dessous et en dehors de la première paire d'appendices, tandis qu'une crête saillante le sépare des antennes externes. Le premier article de ces dernières est armé sur son angle antéro-inférieur d'une forte épine; le second est court et en porte deux longues en avant, l'une à son angle supéro-interne, l'autre à son angle inféro-externe. Outre les autres segments de l'antenne, dont la longueur totale égale environ la moitié de celle de la carapace, cet article porte en dessus et en dehors, en s'y articulant, un appendice exopoditique en forme de pyramide triangulaire irrégulière. L'arête supéro-externe de cet appendice est munie de quatre ou cinq fortes épines rayonnantes qui augmentent de longueur d'arrière en avant et dont l'antérieure, la plus longue, est terminale; une autre épine isolée se voit aussi sur son bord supéro-interne. Les pattes-mâchoires externes sont pédiformes, ciliées sur toute leur longueur; l'ischiopodite est court, élargi, à bord interne tranchant et fortement denté; sur sa face externe, près de son extrémité antérieure, est une pointe mousse assez saillante. Les quatre premières paires de pattes sont courtes, trapues, ramassées sur elles-mêmes et tuberculeuses sur leur face postérieure. Dans la première paire, le bras est pourvu en dessus, près de son extrémité distale, d'une rangée transversale de cinq ou six épines dont l'antérieure est très longue; le bord supérieur de l'avant-bras est relevé d'une crête triangulaire garnie de

fortes épines; la main est grosse, assez renflée, avec quelques épines courtes sur son bord supérieur, et à son extrémité distale, des bouquets de soies roussâtres, qui deviennent plus abondants sur les doigts. Ceux-ci sont arrondis, garnis sur leur bord interne de gros tubercules. Ordinairement un peu plus longues que celles de la première paire, les pattes des trois paires suivantes ont le bord supérieur des quatre derniers articles épineux; ceux de la quatrième paire sont eux-mêmes épineux sur leur bord inférieur. Les doigts se terminent par une griffe acérée, courte et recourbée. Enfin les pattes de la dernière paire sont grêles, lisses, pourvues de longs cils à leur extrémité et terminées par une pince très courte, à mors aplatis.

Les appendices abdominaux manquent chez le mâle, tandis que chez la femelle il y en a cinq du côté gauche et un seul du côté droit, qui correspond au plus antérieur des premiers.

On compte de chaque côté onze branchies foliacées, toutes bisériées : dix arthrobranchies et une pleurobranchie. Les deux premières arthrobranchies sont très petites et s'insèrent sur la membrane articulaire des pattes-mâchoires externes; les huit autres s'insèrent de même deux par deux, l'une au devant de l'autre, sur la membrane articulaire des quatre premières paires de pattes, et la pleurobranchie, qui est assez petite, sur l'avant-dernier segment thoracique, entre la partie supérieure des deux dernières arthrobranchies.

La teinte générale est un rouge orangé assez pâle, surtout chez les jeunes.

Les caractères généraux du squelette gastrique sont les mêmes que chez les *Lithodes* (1).

Neuf spécimens ont été recueillis. Le plus grand mesure 81^{mm} du bord postérieur de la carapace à la base du rostre; sa plus grande largeur est de 87^{mm}.

Ils proviennent de la baie Cook et de la baie Orange.

(1) Voir *Ann. Sc. nat., Zool.*, 6^e sér.; t. XVI, art. n° 1, p. 125; 1884.

Genre LITHODES.

6. LITHODES ANTARCTICA Hombr. et Jacq.

Lithodes antarctica Hombr. et Jacq., *Voy. au pôle Sud sur les corr. l' « Astrolabe » et la « Zélée »*, *Zool.*, t. III, *Crust.*, p. 90, pl. VII et pl. VIII, fig. 9-14, 1842-1853.

— Gay, *Hist. fis. y polit. de Chile*. *Zool.*, t. III, p. 182; 1849.

— Dana, *Un. St. Explor. Exped.*, t. XIII, *Crust.*, Part I, p. 427, pl. XXVI, fig. 15, 1852.

— Cunningham, *Trans. Linn. Soc. Zool.*, t. XXVII, p. 494; 1871.

— Miers, *Proc. zool. Soc. of London*, p. 71; 1881.

Carapace triangulaire, un peu cordiforme, garnie sur son pourtour et hérissée partout d'épines longues et très pointues. La région gastrique est fortement bombée et séparée des régions cardiaque et branchiale par des dépressions profondes. Dirigé d'abord en bas, puis en avant, le rostre se compose d'une partie basilaire courte, surmontée de deux paires de pointes divergentes, et d'une longue épine terminale arquée, concave en dessus. Il n'existe pas de cavité orbitaire; une grosse pointe conique qui occupe l'extrémité antérieure du bord antéro-latéral de la carapace en indique seulement l'angle externe. Le plastron sternal a la même disposition que chez le *Paralomis granulatus*, et la partie ventrale du dernier anneau thoracique est également libre et formé d'une seule pièce (1). Les régions ptérygostomiennes se terminent en avant par une pointe conique mousse, et sont parsemées de petits mamelons, tandis que les pièces épimériennes sont couvertes de tubercules plus gros et plus serrés.

Le premier segment de l'abdomen est court et se compose de trois pièces : une médiane rectangulaire, portant à son bord postérieur deux longues épines, et deux latérales également épineuses, qui s'étendent

(1) Elle est composée, chez la Lithode à courtes pattes, de deux parties séparées sur la ligne médiane. (Voyez H. MILNE EDWARDS et LUCAS, *Archives du Muséum*, t. II, p. 465; 1841.)

en dehors de chaque côté du second segment⁽¹⁾. Ce dernier est arqué, convexe en arrière, obliquement dirigé en bas et un peu en avant et formé d'une seule pièce⁽²⁾; une rangée de grosses épines à extrémité obtuse en garnit le bord inférieur; d'autres plus longues et pointues en recouvrent la surface.

La portion repliée de l'abdomen offre, sur sa face dorsale, la même composition que chez le *Paralomis granulatus*, avec cette différence que les trois premières pièces de la série médiane, ainsi que les pièces intercalaires, ne sont plus distinctes et semblent s'être subdivisées en une foule d'éléments tuberculiformes, et que les pièces de la série latérale externe bordent, des deux côtés chez le mâle, du côté droit chez la femelle, cette portion de l'abdomen sur toute sa longueur, à l'exception du dernier segment.

Les orbites font défaut. En contact à leur base, les pédoncules oculaires s'écartent en divergeant, et atteignent à peu près le milieu du rostre; ils portent à leur extrémité libre, immédiatement en arrière de la cornée, deux pointes coniques, l'une assez forte en dessus, l'autre en dedans beaucoup plus petite⁽³⁾. Les antennules s'insèrent au-dessous et en dehors des pédoncules oculaires, en avant et en dedans des antennes, de manière que l'insertion de ces trois paires d'appendices figure un V dont le sommet est tourné en avant. L'article basilaire des antennules, très gros et deux fois plus long que le second, est creusé, en dessus et un peu en dehors, d'un sillon profond qui s'élargit en gouttière en avant. Les autres articles n'offrent rien de particulier.

(1) H. Milne Edwards et Lucas considèrent les deux pièces latérales de ce premier anneau comme appartenant au second. Il me semble qu'elles doivent plutôt être rapportées au premier, par la raison que leur bord interne rectiligne s'articule nettement avec le bord correspondant de la pièce médiane, et en outre parce qu'elles manquent en même temps que celle-ci chez le *Paralomis granulatus*, où ces trois pièces paraissent s'être fusionnées avec le segment suivant.

(2) Ainsi qu'on vient de le voir, il en comprend trois chez la Lithode à courtes pattes, suivant H. Milne Edwards et Lucas (*loc. cit.*).

(3) Chez quelques jeunes individus, dont la carapace a 29^{mm} de longueur depuis son bord postérieur à la base du rostre, cette épine est aussi longue que la première, mais beaucoup plus grêle; d'autres plus petites, qui se voient sur le côté supérieur du pédoncule, sont rudimentaires chez les spécimens de grande taille.

Le premier article des antennes externes porte en dehors, à son extrémité antérieure, une pointe conique courte, et une épine très longue se voit au point correspondant du second article. A la place occupée, chez le *Paralomis granulatus*, par l'exopodite antennaire, on distingue un mamelon conique, mousse, articulé, qui me paraît un rudiment de cet appendice (1). La longueur totale de l'antenne égale à peu près les cinq sixièmes de celle de la carapace, non compris le rostre. Les pattes-mâchoires externes ont la même conformation que chez le *Paralomis granulatus*.

Les quatre premières paires de pattes sont fort longues et augmentent de longueur de la première à la dernière; à l'exception de la face inférieure qui est lisse, au moins dans la plupart des articles; elles sont partout recouvertes de longues épines coniques. La main est peu ou pas renflée; les doigts sont allongés, presque droits, dépourvus d'épines et garnis sur leur bord interne d'une rangée de gros tubercules, en dehors et en dedans desquels se trouvent des bouquets de soies. Les doigts des deuxième, troisième et quatrième paires de pattes sont allongés, comprimés et terminés par une pointe grêle très acérée. La cinquième paire est plus réduite encore que chez le *Paralomis granulatus*, et disposée exactement comme chez ce dernier.

On observe chez la femelle, comme dans l'espèce précédente, cinq appendices abdominaux du côté gauche et un seul du côté droit.

Comme chez le *Paralomis granulatus* également, il existe onze paires de branchies constituées et insérées de la même manière (2).

Tous nos spécimens, au nombre de cinq, offrent une coloration blanc crémeux uniforme, et non rouge, par suite sans doute de l'action décolorante de l'alcool. Le plus grand est un mâle dont la longueur, du bord postérieur de la carapace à la base du rostre, est de 84^{mm}, la plus grande largeur, de 90^{mm}; son envergure, entre les extrémités des pattes de la quatrième paire, est de 493^{mm}.

Tous proviennent de la baie Orange.

(1) Il est à remarquer que chez la Lithode à courtes pattes (*L. brevipes*), cet appendice est aussi développé que chez le *Paralomis granulatus* (H. MILNE EDWARDS et LUCAS, *loc. cit.*).

(2) Elles ont été figurées pour la Lithode à courtes pattes par H. Milne Edwards et Lucas, *loc. cit.*, pl. XXV, fig. 9.

Genre HALIGARCINUS.

7. HALIGARCINUS PLANATUS Fabricius.

- Cancer planatus* Fabr., *Entom. syst.*, t. II, p. 446; 1793.
- Leucosia planata* Fabr., *Ibid.*, *Supplem.*, p. 350; 1798.
- Hymenosoma Leachii* Guérin Méneville, *Icon. du Règ. animal*, t. III, *Crust.*, p. 10, pl. X, fig. 1, 1829-1844, et *Voyage de la « Coquille »*, t. II, 2^e Part., p. 22; 1838.
- Hymenosoma tridentatum* Homb. et Jacquinet, *Voy. au pôle Sud sur les corv. l' « Astrolabe » et la « Zélée »*, *Crust.*, p. 60, pl. V, fig. 27, 1842-1853.
- Halicarcinus planatus* White, *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, t. XVIII, p. 178, pl. II, fig. 1, 1846, et *List. Crust. Brit. Mus.*, p. 33; 1847.
- Dana, *Un. St. Explor. Exped.*, t. XIII, *Crust.* Part I, p. 385, pl. XXIV, fig. 7, 1852.
- H. Milne Edwards, *Ann. des Sc. natur.*, 3^e série, t. XX, p. 223, 1853.
- Heller, *Reise der œsterr. Freg. « Novara »*, *Crust.*, p. 66; 1868.
- Cunningham, *Trans. Linn. Soc.*, t. XXVII, p. 492, 1871.
- Miers, *Cat. New-Zeal.*, *Crust.*, p. 49, 1876, et *Philos. Trans.*, vol. 168 (ext. vol.), p. 201; 1879.
- Smith, *Bull. Un. St. Nat. Museum*, t. III, p. 57, 1876.
- Haswell, *Catal. of the Australian stalk-and sessile-eyed Crust.*, p. 114; 1882.

La carapace est ovale, à grand axe transversal, aplatie en dessus, et nettement divisée en régions stomacale, cardiaque, hépatique et branchiale; sur les côtés, immédiatement au-dessous du bord de la carapace, est une dent spiniforme dirigée en avant, et entre cette dent et l'œil, une seconde saillie beaucoup plus petite. On distingue trois lobes frontaux égaux, terminés par un bouquet de soies. La main est lisse, beaucoup plus renflée chez le mâle que chez la femelle; le doigt mobile est armé, chez le premier, sur son bord interne et en dedans de sa partie moyenne, d'une dent très saillante, de forme sensiblement carrée, qui fait défaut chez les femelles.

Ces caractères s'appliquent à de nombreux individus provenant de la baie Orange. D'autres spécimens également très nombreux et originaires de la Nouvelle-Zélande (détroit de Cook), rapportés par M. H. Filhol, constituent une variété bien distincte. Chez ceux-ci, en effet, les dents latérales de la carapace, en particulier la postérieure, qui est si accusée chez les premiers, sont presque complètement effacées, et cela a lieu chez les mâles aussi bien que chez les femelles. En outre, chez les individus de la baie Orange, les pattes sont un peu plus grêles et plus longues, surtout chez les mâles, et le bord frontal de la carapace s'avance légèrement en avant, ce qui n'a pas lieu chez ceux de la Nouvelle-Zélande.

D'autres exemplaires provenant de l'île Auckland ne diffèrent de ceux de la baie Orange qu'en ce que leurs pattes sont moins grêles, et qu'ils ont une teinte jaune paille (et non vert olive), qui, d'ailleurs, est peut-être due à un long séjour dans l'alcool.

L'appareil stomacal offre les mêmes caractères généraux que chez les Elamènes (').

Genre **BERNHARDUS**.

8. **BERNHARDUS** BARBIGER.

(Pl. III, fig. 1.)

La carapace est terminée en avant par une petite saillie arrondie, de chaque côté de laquelle existe une échancrure superficielle correspondant à la base des pédoncules oculaires, ses angles latéraux sont tout à fait arrondis. Une petite crête saillante et frangée de poils raides et dirigés en avant s'étend en arrière et parallèlement au bord antérieur; des pinceaux de poils de même nature sont disposés symétriquement sur les régions gastrique, cardiaque et hépatique. Les pédoncules oculaires sont gros et s'étendent jusqu'à la naissance de la tigelle antennulaire; au-dessus de leur base est insérée une petite écaille dentiforme. Les antennes internes sont courtes, leur troisième

(1) Voir *Ann. Sc. nat., Zool.*, 6^e série, t. XVI, art. n° 1, p. 91; 1884.

article ne dépasse pas les cornées oculaires; leur tige supérieure est renflée, leur tige inférieure très petite. Les antennes externes portent en dessus une forte épine en forme d'écaille pointue et dont le bord interne est frangé de poils raides. L'article basilaire se prolonge à son angle externe par une épine pointue et plus courte que la précédente. La tige mobile dépasse notablement les pattes antérieures; elle est garnie de quelques poils. Les pattes-mâchoires externes sont peu élargies à leur base; elles s'étendent jusqu'à l'extrémité des antennules.

Les pattes antérieures ne sont pas égales; celle de droite est la plus forte, elle est épaisse et la pince est terminée par des doigts aigus et à extrémité noire; leur bord préhensile est garni de grosses dents peu nombreuses. La face externe de la main porte des tubercules spiniformes disposés en sept ou huit séries longitudinales; les pointes des épines sont noires. L'avant-bras porte des ornements analogues; de longs poils d'un jaune clair s'insèrent entre ces tubercules et sur les bords de ces articles et les cachent en partie. La pince gauche est plus grêle et comparativement plus allongée. Les pattes des deuxième et troisième paires sont fortes et garnies d'épines sur leurs trois derniers articles, ainsi que de longs poils. Les pattes de la troisième paire sont petites et leur avant-dernier article est ovalaire; elles sont frangées surtout en dessus de longs poils. Les pattes de la cinquième paire manquent sur l'exemplaire que nous avons examiné.

Longueur de la carapace.....	0,014 ^m
Longueur de la pince droite.....	0,023
Longueur de la pince gauche.....	0,022
Longueur de la première paire de pattes.....	0,030

Un seul individu de cette espèce a été trouvé le 29 décembre 1882, dans la baie Orange, par 22^m de profondeur. La température de l'eau était de 8°.

Genre **EUPAGURUS**.

9. **EUPAGURUS COMPTUS** White.

Pagurus comptus White, *Proc. of the zool. Soc. of London*, p. 122, 1847
et *Ann. and Mag. of nat. History*, 2^e sér., t. I, p. 224; 1848.

Eupagurus comptus Stimpson, *Proc. of the Academy of nat. Sc. of Philadelphia*, p. 237; 1838.

— Miers, *Zool. « Erebus » and « Terror »*, vol. II, *Crustacés*, p. 3, pl. II, fig. 5, 5 a (1874), et *Proc. of the zool. Soc. of London*, p. 72; 1881.

La carapace est lisse, mais présente de fines punctuations sur les régions hépatiques, qu'un sillon un peu concave en dehors sépare de la région gastrique. Son bord frontal s'avance sur la ligne médiane en une courte saillie rostrale triangulaire à large base. Longs et dirigés en avant, les pédoncules oculaires sont cylindriques, un peu renflés à leur extrémité. L'appendice écailleux, situé au côté interne de leur base et un peu en dessus, est court, triangulaire. Directement au-dessous naissent les antennes internes, dont l'article basilaire est le plus gros et le troisième le plus long. Les deux filets terminaux sont très inégaux, l'inférieur étant plus court et beaucoup plus grêle. Les antennes externes s'insèrent en dehors des pédoncules oculaires, sur la même ligne transversale. Les quatre premiers articles du pédoncule sont gros et courts, surtout les trois articles basilaires; le cinquième, sur lequel s'articule le filet, est assez grêle et presque aussi long que les trois qui le précèdent. Le second article se termine en avant et en dehors par une épine qui atteint le milieu du quatrième; et l'appendice spiniforme, concave en dessous, convexe et cilié en dessus, auquel il donne insertion immédiatement en dedans de cette épine, s'étend en avant jusqu'au tiers du dernier article du pédoncule antennaire. Le filet terminal ne dépasse pas l'extrémité antérieure des pattes de la seconde paire.

Les pattes-mâchoires externes sont grêles et pédiformes; l'ischio-podite a son bord interne tranchant, finement dentelé, et porte une épine au-dessous de ce bord, près de son extrémité périphérique. Les pattes de la première paire sont très inégales, la droite étant beaucoup plus forte que celle du côté opposé. Le méropodite et le carpopodite sont denticulés, le premier sur son bord inférieur, le second sur le supérieur; leur surface est quelquefois lisse, le plus souvent en partie finement granuleuse. Du côté droit, la main est sensiblement plus longue et un peu plus large que le carpe, et lorsque les doigts sont

rapprochés, elle a la forme d'un ovale dont l'extrémité distale est la plus étroite. Sa face externe, comprimée et couverte de granulations fines, inégales et verruqueuses, est relevée de deux arêtes plus ou moins distinctes formant un V dont le sommet, tourné vers la périphérie, n'arrive pas tout à fait jusqu'au niveau de l'articulation du doigt mobile. Son bord inférieur, tranchant, est finement et plus ou moins distinctement dentelé en scie, de même que le bord supérieur du doigt mobile; le bord supérieur de sa portion palmaire est un peu renversé en dehors et porte une rangée irrégulière de granulations tuberculiformes.

Les doigts sont courts, fortement comprimés et, lorsqu'ils sont rapprochés, se touchent sur toute la longueur de leurs bords contigus. Ces bords sont dépourvus de dents; mais on y distingue des traces de cinq ou six gros tubercules mousses et comme émaillés qui sont surtout accusés sur le doigt mobile. Les doigts de la main gauche sont plus allongés, arrondis, aplatis seulement sur leur bord interne, et laissent entre eux un espace libre lorsqu'on les amène au contact. Aux deux mains, les doigts, terminés par une griffe très courte et d'un brun noirâtre, portent quelques bouquets de soies sur leur face interne. Les pattes des deuxième et troisième paires sont semblables entre elles et assez fortement comprimées; celles de gauche sont un peu plus courtes que celles du côté opposé, qui égalent sensiblement en longueur la première patte du même côté. L'avant-dernier article est parsemé de fines ponctuations, tandis que le dernier, outre quelques tronçons de soies sur sa face interne, porte sur son bord inférieur une rangée de petites épines dirigées vers la périphérie, et se termine par une griffe courte, grêle et un peu recourbée. Les pattes des deux dernières paires sont extrêmement courtes et se terminent l'une et l'autre par une pince assez bien constituée pour l'avant-dernière, mais tout à fait rudimentaire chez l'autre. Le propodite de la quatrième paire a son bord inférieur garni, en dehors, d'une rangée de petites écailles imbriquées dont le bord libre est dirigé du côté externe; celui de la dernière présente, sur la moitié périphérique de sa face externe, des granulations serrées qui lui donnent l'aspect d'une râpe.

Il existe quatre appendices abdominaux du côté gauche. Les trois

premiers sont extrêmement grêles et présentent un endopodite allongé et un exopodite très court, l'un et l'autre foliacés et ciliés. Le dernier appendice, qui est pair, est au contraire très robuste, mais plus petit du côté droit, et la partie supérieure de la face externe de ses deux branches terminales est couverte de saillies scarieuses très serrées, simulant une râpe.

Les filets antennaires sont annelés de rouge, et sur les pattes thoraciques des deuxième et troisième paires on remarque trois ou quatre larges bandes de même teinte plus ou moins irrégulières.

Les nombreux spécimens rapportés par la Mission du cap Horn proviennent de Punta Arenas, côte Est de la Terre de Feu, île Gebel, baie Orange, baie de l'Isthme.

Miers (1) distingue sous le nom de *latimanus* une variété qu'il regarde comme la plus commune, et qui différerait de l'espèce précédente en ce que la plus grande main serait plus courte, que la forme ovalaire de cette main serait beaucoup plus accusée, que les arêtes granuleuses de la face externe de sa portion palmaire seraient plus distinctes, et que son bord inférieur serait finement granuleux. On constate effectivement des différences de ce genre quand on compare une série d'individus; mais ces différences, que l'on observe à divers degrés, nous paraissent constituer de simples variations individuelles.

Genre **MUNIDA**.

10. **MUNIDA GREGARIA** Fabricius.

(Pl. II, fig. 1.)

Galathea gregaria Fabricius, *Entomologia systematica*, t. II, p. 173; 1793.

Grimothea gregaria Leach, *Dict. des Sc. natur.*, t. XVIII, p. 50; 1820.

— H. Milne Edwards, *Hist. nat. des Crust.*, t. II, p. 277, 1837, et *Règne animal*, 3^e éd., *Atlas, Crust.*, pl. XLVII, fig. 2.

— Guér. Mén., *Voy. de la « Coquille »*, t. II, 2^e Part., p. 32, pl. III, fig. 1, 1838.

(1) MIERS, *Proc. of the zool. Soc. of London*, p. 73; 1881.

Grimothea gregdria Dana, *Un. Stat. Expl. Exped.*, t. XIII, *Crust.*, Part I, p. 483, pl. XXXI, fig. 1, 1852.

— Cunningham, *Trans. Linn. Soc. of London*, t. XXVII, p. 496, 1871.

— Miers, *Catal. New. Zeal., Crust.*, p. 69, 1876.

Munida gregaria Miers, *Proc. zool. Soc. of London*, p. 73, 1881.

La carapace est allongée, un peu convexe sur les côtés, tronquée et quelquefois légèrement excavée en arrière. On reconnaît aisément sur sa surface les régions gastrique, cardiaque, hépatiques et branchiales. Des sillons plus ou moins sinueux la divisent en bandes transversales étroites, qui semblent imbriquées de manière que le bord postérieur de chacune d'elles est recouvert par le bord antérieur de celle qui suit. Ce dernier bord est garni de cils dirigés en avant, derrière la base desquels est une rangée de fines granulations. Sur le bord postérieur du sillon transversal qui, au niveau de la ligne médiane, limite en arrière la région gastrique, on remarque deux paires de mamelons spini-formes plus ou moins apparents, dont les deux externes sont un peu plus éloignés des internes que ceux-ci ne le sont l'un de l'autre. Les bords latéraux de la carapace portent en avant six à huit épines inégales, dont l'antérieure, située au-dessus de l'insertion des antennes externes, est de beaucoup la plus longue. On en voit aussi un certain nombre de très petites sur les parties latérales de la région gastrique et celles adjacentes des régions hépatiques. Le rostre se compose d'une longue épine médiane et de deux latérales qui naissent du bord antérieur de la carapace. La première est sensiblement rectiligne, élargie à sa base, à bords latéraux pourvus de quelques fines dentelures, et s'étend bien au delà des pédoncules oculaires; les latérales sont égales ou un peu inférieures en longueur à la moitié de la première, et dépassent peu ou point les yeux. Ces dernières sont elles-mêmes suivies de deux épines plus courtes, en dehors desquelles s'en trouvent une ou deux autres très petites.

Le plastron sternal, élargi en arrière et parcouru par un sillon médian longitudinal, a sensiblement une forme semi-ovale; les anneaux thoraciques y sont séparés par des sillons, à l'exception du dernier, qui est libre.

Les six premiers segments de l'abdomen se terminent latéralement par une dent de forme variable, courte et obtuse pour le premier, large et triangulaire pour le second, plus étroite pour les quatre derniers. A quelque distance de la ligne médiane, les deuxième, troisième et quatrième segments portent, sur leur face dorsale et de chaque côté, une épine courte qui naît de leur bord antérieur et qui se dirige en avant. Une autre encore plus petite se voit aussi en dehors des précédentes sur le deuxième et parfois sur le troisième segment.

Très étroits à leur base, les pédoncules ophtalmiques s'élargissent bientôt brusquement, à la manière d'un chapeau de Champignon; à leur extrémité antérieure, le bord, en forme de demi-cercle, qui limite en dessus la cornée est garni d'une rangée de cils très courts. Les antennes internes naissent au-dessous et un peu en dehors des appendices précédents; les trois articles du pédoncule décroissent en longueur du premier au dernier : le premier, ou basilaire, est très gros, déprimé et armé à son extrémité antérieure d'une très longue épine en dedans, et de deux plus petites en dehors, dont la postérieure se dirige obliquement en haut au-dessus de l'autre; les deux articles suivants sont grêles, et le dernier est un peu renflé à son extrémité. Les deux filets terminaux sont extrêmement courts. En dehors et à quelque distance des antennes internes, naissent les externes. Des trois articles de leur pédoncule, les deux premiers sont d'égale longueur, mais le troisième est plus court et beaucoup plus petit. L'article basilaire porte à son extrémité antérieure et du côté externe une ou quelquefois deux courtes épines.

Les pattes-mâchoires externes sont longues et pédiformes, ciliées. La face interne de l'ischiopodite est relevée d'une arête tranchante, pourvue d'une rangée de très petites dents; cet article se termine à son extrémité antérieure par deux épines, l'une en dessus, l'autre en dessous. Le méropodite en est dépourvu et dépasse un peu en avant la tige du palpe ou exopodite du membre (*pl. II, fig. 1 b*). Les trois derniers articles sont dilatés.

Les pattes des quatre premières paires sont couvertes, du côté externe, de tubercules écailloux finement ciliés sur leur bord antérieur. Celles de la première paire sont fort longues, un peu moins

cependant que le corps tout entier. Le méropodite est armé sur son bord supérieur, près de son extrémité distale, de deux courtes rangées d'épines figurant un V assez régulier, à sommet tourné en dedans; les plus longues occupent les deux angles supérieurs de cette extrémité, et les deux angles inférieurs en sont pourvus chacun d'une semblable. Le carpopodite se termine également par plusieurs épines, dont deux en dessus et en dedans; quelques autres plus petites se voient, en outre, sur ses arêtes supérieure et interne. La main dépasse un peu en longueur le méropodite; de fins denticules garnissent le bord inférieur du carpe, qui est étroit et comprimé. Grêles, aussi longs que le carpe et denticulés sur leur bord interne, les doigts se terminent par une griffe acérée, recourbée vers l'axe de la main. Une petite épine se trouve sur le bord externe du doigt mobile près de sa base, et une autre à l'extrémité des deux doigts, à côté de la griffe; cette dernière manque ordinairement chez les adultes. Les trois paires suivantes sont comprimées et presque d'égale longueur; le méropodite a ses bords supérieur et inférieur garnis de petites épines, dont la dernière, sur chaque bord, est beaucoup plus longue que les autres. La griffe terminale est un peu recourbée et présente deux rangées de soies sur son bord supérieur. Les pattes de la cinquième paire, très grêles et repliées sur les côtés de la carapace, se terminent par une pince extrêmement faible, dont les doigts sont longuement ciliés.

On trouve cinq paires d'appendices abdominaux chez le mâle, quatre seulement chez la femelle.

Outre un grand nombre d'individus très jeunes, mais qui ont acquis leur forme définitive, neuf adultes, dont un mâle et huit femelles, ont été recueillis à la baie Orange, à Yendegaia, au passage Brecknock. Le mâle est le plus grand et mesure 57^{mm} de longueur du bord postérieur de la nageoire caudale à l'extrémité antérieure du rostre; c'est lui que représente, en grandeur naturelle, la *fig. 1, pl. II*. Tous ont perdu dans l'alcool leur coloration rouge et offrent une teinte jaunâtre uniforme.

11. MUNIDA SUBRUGOSA (White) Dana.

(Pl. II, fig. 2.)

Munida subrugosa White, *List Crust. Brit. Mus.*, p. 66, 1847.— Dana, *Un. St. Expl. Exped.*, t. XIII, *Crust.*, Part I, p. 479, pl. XXX, fig. 7, 1852.— Miers, « *Erebus and Terror* », vol. II, *Crust.*, p. 3, pl. III, fig. 2, 1874, et *Cat. New Zeal. Crust.*, p. 68, 1876.— Targioni-Tozzetti, *Crust.* « *Magenta* ». p. 234, pl. XIII, fig. 5, 1877.*Galathea subrugosa* Cunningham, *Trans. Linn. Soc. of London*, p. 495, 1871.*Munida gregaria* Miers, *Proc. zool. Soc. of London*, 1881, p. 73.

Cette espèce, que Miers a considérée (1) comme étant la forme adulte de *M. gregaria*, est réellement différente de cette dernière et s'en distingue par les particularités suivantes :

Les parties latérales de la région gastrique et celles adjacentes des régions hépatiques sont dépourvues d'épines ;

Les trois derniers segments des pattes-mâchoires externes sont beaucoup moins dilatés, particulièrement le dernier et l'antépénultième, et le méropodite porte deux épines assez longues, qui font défaut chez *M. gregaria*, l'une sur son bord inférieur un peu en arrière de la partie moyenne de ce bord, l'autre à l'angle supérieur de son extrémité distale. Ce même article n'atteint pas l'extrémité correspondante de la tige du palpe de cette paire de membres, tandis qu'il s'étend au delà chez *M. gregaria* ;

Les pattes de la première paire sont plus allongées et dépassent ordinairement de près de un cinquième la longueur totale du corps, du bord postérieur de la rame caudale à l'extrémité du rostre, tandis que dans l'espèce précédente elles sont un peu plus courtes que le corps ;

Le bord inférieur du méropodite des deuxième, troisième et quatrième paires de pattes n'est pas épineux, mais seulement garni de petits tubercules aplatis ;

(1) *Cat. New Zeal. Crust.* p. 69, et *Proc. Zool. Soc. of London*, p. 73.

Enfin, la base du rostre est plus étroite, de même que sa pointe médiane, et la taille de *M. subrugosa* paraît atteindre des dimensions plus considérables.

Ces caractères différentiels sont indépendants de la taille et du sexe. Ceux que fournissent les pattes-mâchoires externes sont surtout frappants, et plus accusés encore que dans les formes adultes, chez deux séries de très jeunes individus d'âge différent, quoique à peu près de même taille, dont la longueur de la carapace, de son bord postérieur à la base du rostre, ne dépasse pas 6^{mm} à 7^{mm}, et qui représentent, les uns *M. gregaria*, les autres *M. subrugosa*. Chez les jeunes appartenant à la première espèce, ces appendices s'étendent presque jusqu'à la base des doigts de la première paire de pattes et leurs trois derniers articles sont extrêmement dilatés; beaucoup plus courts, au contraire, chez ceux de l'espèce *subrugosa*, ils n'atteignent pas l'extrémité distale du mérupodite de cette même paire de pattes, et leurs trois derniers articles ne présentent pas de dilatation sensible. Ces différences, qui sont mises en évidence par les *fig. 1 c* et *2 c*, *1 b* et *2 b*, *pl. II*, s'observent sans variation chez tous les individus des deux séries, quel qu'en soit le sexe.

M. subrugosa est représenté par seize individus, dont huit adultes et huit jeunes, provenant de Yendegaïa, Terre de Feu, île Wollaston, baie Indienne et passage Brecknock. Sur ce nombre, il n'y a que trois femelles, une adulte et deux jeunes. Le spécimen le plus grand est un mâle dont la longueur, de l'extrémité caudale à celle du rostre, est de 60^{mm}.

Genre **ANCHISTIELLA** *nov. gen.*

Ce genre appartient à la famille des Palæmoniens, et il se distingue des Palæmons proprement dits par un certain nombre de caractères facilement appréciables.

Le corps est comprimé latéralement, il est robuste et ne présente pas les formes légères et élancées de certaines crevettes. Le rostre

est bien développé, comprimé latéralement et en forme de sabre; il est denté en dessus et en dessous. Les denticulations se continuent sur la ligne médiane de la carapace, qui porte une épine suboculaire. Les yeux sont gros. Les antennes internes sont pourvues à leur base et en dehors d'une écaille pointue; elles se terminent par deux filets multiarticulés et fort courts, l'un supérieur plus gros, l'autre inférieur plus grêle et plus long. Les antennes externes sont surmontées d'une écaille grande et forte; leurs dimensions atteignent à peine celles du corps de l'animal. Les pattes de la première paire sont faibles et didactyles. Celles de la deuxième paire, beaucoup plus grandes que les précédentes, sont également didactyles. Le carpe n'est pas multiarticulé. Celles des trois paires suivantes sont terminées par un doigt court et aigu. Les pattes-mâchoires externes sont longues, grêles et pourvues d'un palpe bien développé. Les mandibules sont grosses et palpigères.

D'après cette indication des caractères des *Anchistiella*, on voit qu'ils diffèrent des *Palæmon* et des *Palæmonella* par l'existence de deux filets seulement aux antennules et par leur forme lourde et massive qui les rapproche des *Anchistia*; mais chez ces derniers Crustacés, les mandibules sont dépourvues de palpe, et l'un des filets des antennes internes est légèrement bifide à son extrémité. C'est donc entre les *Palæmon* et les *Anchistia* que doit se ranger notre nouveau genre, et c'est pour indiquer ses affinités que je le désigne sous le nom d'*Anchistiella*.

12. ANCHISTIELLA HYADESI *sp. nov.*

(Pl. IV, fig. 1.)

= *Hyades* 12 a

Le rostre est un peu plus long que la carapace; il est très comprimé latéralement, relevé en forme de sabre dont la lame serait fort large à la base, de manière à se cacher entre les yeux et la base des antennules. Le bord supérieur se prolonge sur la ligne médiane de la carapace par une arête portant deux dents dont la pointe est dirigée en avant; une troisième dent est placée à la base du rostre au niveau des yeux, une quatrième est située au niveau de l'insertion des tigeles de l'anten-

nule. Le rostre se termine par trois très petites pointes dont l'inférieure est la plus avancée.

Le bord inférieur rostral est très tranchant et découpé en huit dents pointues, dirigées en avant et augmentant graduellement de dimensions d'avant en arrière; ces dents sont en partie cachées par des poils très courts qui s'insèrent de chaque côté, le long du bord tranchant du rostre.

La carapace est arrondie, à test assez épais; une épine existe sur le bord antérieur, au-dessous de l'œil et au-dessus de l'insertion de l'écaille antennaire; une autre épine beaucoup plus petite se voit au-dessous. L'abdomen est gros; le troisième article chevauche en arrière sur le quatrième comme chez beaucoup de *Pandalas*; le septième article est court; il est armé en dessus de quatre paires de petites épines et à son extrémité il en porte trois paires, la seconde paire étant la plus longue.

L'écaille antennaire s'étend jusqu'au niveau de la troisième dent inférieure du rostre; elle est étroite et s'amincit beaucoup vers son extrémité.

Les pattes ambulatoires de la première paire sont égales, faibles et courtes; elles n'atteignent pas l'extrémité de l'écaille antennaire.

Les pattes de la deuxième paire sont égales et fortes; le carpe est armé en dessous d'une petite épine; la pince est subcylindrique; la portion palmaire est environ deux fois plus longue que la portion digitale. Les doigts sont comprimés latéralement et leurs bords tranchants sont en contact dans toute leur longueur. Le pouce porte près de sa base une petite dent, en forme de tubercule arrondi, qui est reçue dans une fossette du doigt antagoniste; puis, dans le reste de son étendue, il est garni d'une série de petits tubercules entre chacun desquels s'insère un bouquet de poils courts et très réguliers, simulant un pinceau ou une brosse; une rangée de poils raides et à pointe courbée prend naissance en dedans et en dessus de ces pinceaux. Le bord préhensile de l'index est pourvu d'une ornementation différente: il n'y a ni tubercules ni poils, mais des dents en forme de peigne très rapprochées, soudées les unes aux autres et légèrement inclinées en avant. L'extré-

mité des doigts est très aiguë et des bouquets de poils assez longs s'inserent le long des bords de la pince.

Les pattes de la troisième, de la quatrième et de la cinquième paire sont courtes, et le pied est un peu comprimé latéralement; le doigt est petit, un peu crochu, aigu et pourvu de deux ou trois épines sur son bord inférieur.

Longueur de la carapace et du rostre d'un exemplaire mâle et adulte.....	0,042
Longueur de la carapace.....	0,020
Longueur de l'abdomen.....	0,050
Longueur de la patte de la deuxième paire.....	0,062
Longueur de la main.....	0,027

Cette espèce a été trouvée fréquemment dans les dragues de la *Romanche* :

Le 23 décembre 1882, à l'entrée Est du canal de Franklin, entre Herschell et Wollaston, par 51^m de profondeur (n° 56 des dragages);

Le 26 janvier et le 8 juin 1883, dans la baie Orange, par 26^m et 28^m de fond, la température de l'eau étant de 8° (nos 72 et 162 des dragages);

Le 2 avril 1883, dans la baie du Naturaliste, sur fond vaseux, par 35^m de fond (n° 119 des dragages);

Le 25 mai 1883, dans le détroit de Magellan, par 18^m de fond, la température de l'eau étant de 7° (n° 157 des dragages);

Le 27 juin 1883, à l'île Wollaston, par 95^m de fond, la température de l'eau étant de 7° (n° 170 des dragages).

La couleur de cette espèce est très remarquable : la teinte générale est rosée, relevée de taches et de bandes brunâtres, ainsi que de taches d'un beau bleu d'outremer.

Les pattes de la deuxième paire, armées de grosses pinces, portent des anneaux successifs noirs, bruns, bleus, blancs et violacés, tandis que les autres pattes portent des bandes brunes, rosées et blanches.

13. ANCHISTIELLA HAHNI *sp. nov.**(Pl. IV, fig. 2.)*

Cette espèce atteint au moins la taille de la précédente, mais elle est plus élancée et les pattes sont plus grêles. Le rostre est plus faible; il n'atteint pas l'extrémité des antennules; il est recourbé en forme de sabre dont la pointe est beaucoup plus aiguë et la base moins large que chez l'*Anchistiella Hyadesi*; il se prolonge en arrière sur la carapace par une crête saillante surmontée de deux dents pointues et dirigées en avant; une troisième dent surmonte la base du rostre au niveau des yeux, et une quatrième vers la moitié de sa longueur; la pointe rostrale est simple et acérée; le bord inférieur porte trois dents.

La carapace est un peu comprimée latéralement; elle est parcourue par deux crêtes saillantes et parallèles: l'une, supérieure, naît à l'épine sous-oculaire, l'autre prend son origine à l'épine sous-antennaire; toutes deux disparaissent vers la partie moyenne du bouclier céphalothoracique; ces crêtes manquent chez l'*Anchistiella Hyadesi*. Les yeux sont arrondis et volumineux. Les antennes internes, pourvues à leur base d'une écaille aiguë, se terminent par deux filets dont l'inférieur est très grêle; ils dépassent un peu la pointe rostrale. L'écaille qui surmonte les antennes internes est plus courte, plus large et plus arrondie à son extrémité que chez l'espèce précédente. La tigelle de l'antenne est courte.

Les pattes de la première paire sont faibles et égales; celles de la deuxième paire sont plus courtes et beaucoup moins robustes que celles de l'*Anchistiella Hyadesi*; le carpe est dépourvu d'épines. La pince est pourvue de doigts grêles et en contact dans toute leur longueur; leur armature est disposée sur le même plan que celle de l'*Anchistiella Hyadesi*, mais les denticulations du pouce sont plus aiguës, et de distance en distance, l'une d'elles dépasse notablement les autres; les pinceaux de petits poils qui existent entre eux sont plus courts et moins fournis; enfin les dents de peigne qui garnissent le bord tranchant de l'index sont plus écartées et laissent entre elles un léger intervalle au lieu d'être soudées. Les pattes ambulatoires des troisième, quatrième

et cinquième paires sont plus grêles que celles de l'espèce précédente; le doigt est moins crochu, plus long et armé sur son bord de quelques épines très courtes; un bouquet de poils allongés s'implante sur le pied, le long de l'articulation.

L'abdomen est arrondi en dessus et robuste; le septième article est allongé, et il porte en dessus cinq paires de courtes épines.

Longueur totale d'un mâle adulte.....	^m 0,086
Longueur de la carapace.....	0,034
Longueur du rostre.....	0,008
Longueur de l'abdomen.....	0,047
Longueur de la tige de l'antennule.....	0,008

Cette espèce a été trouvée dans les localités suivantes :

Le 21 juin 1883, à l'île Wollaston dans la baie Gretton, à Lajaifwaya, par un fond de 30^m, la température étant de 8°;

Le 18 juillet, aux Murray Narrows, par un fond de 200^m;

Le 11 août, à 10 milles au sud-est de la baie Seogatt par 816^m de fond, la température étant de 4°, 9.

La couleur de cette *Anchistiella* est rosée, le corps, les pattes et les antennes étant plus claires que le corps et traversées par des bandes à peine teintées. L'estomac se voit par transparence à travers les tissus et figure une tache plus ou moins foncée, suivant la nature des aliments qui le remplissent. Les cornés oculaires sont d'un noir brillant.

14. ANCHISTIELLA SENEULI *sp. nov.*

(Pl. III, fig. 2.)

Un seul exemplaire de cette *Anchistiella* a été trouvé par les naturalistes de la *Romanche*; mais, quoiqu'il soit en mauvais état et que les grandes pinces soient brisées, ses caractères spécifiques sont tellement nets qu'il est facile de le distinguer de l'*Anchistiella Hyadesi* et de l'*A. Hahni*. Le rostre, au lieu d'être en forme de sabre comme chez la première de ces espèces, est droit, et son arête supérieure continue sans incurvation la ligne de la carapace; il ne porte qu'une seule dent, insérée au niveau de l'extrémité des pédoncules oculaires; deux autres

dents existent sur la ligne médiane de la région gastrique, comme chez les Anchistiellés déjà décrites. L'extrémité du rostre est pointue; en dessous, le bord est découpé en quatre dents ou denticules peu marqués, les deux antérieurs étant plus développés que les suivants.

La carapace est pourvue de chaque côté de deux épines, l'une sous-antennaire, l'autre sus-antennaire. Le septième article de l'abdomen porte, en dessus, quatre paires de petites épines disposées en deux groupes.

L'écaille antennaire est longue et étroite; elle dépasse l'extrémité du rostre et s'amincit graduellement vers son extrémité; son bord externe est droit et non concave.

Les pattes sont disposées d'une manière générale comme celles des autres Anchistiellés.

Longueur de la carapace et du rostre.....	0,042 ^m
Longueur de la carapace.....	0,020
Longueur de l'abdomen.....	0,050

Cette espèce a été capturée le 8 novembre 1882 dans le détroit de Magellan, en face de Punta Arenas, à 143^m de profondeur, la température du fond étant de 6°,9, celle de la surface de 7°,2 (n° 37 des dragages).

Genre **PANDALUS**.

15. **PANDALUS PAUCIDENS**.

— Miers, *Account of the zoological collections made during the Survey of H. M. S. « Alert », in the Straits of Magellan and in the Coast of Patagonia. Proceedings of the zoological Society of London.* 1881, p. 74, pl. VII, fig. 6-7.

Dans cette espèce, le rostre est grêle et il dépasse à peine l'écaille antennaire; son arête supérieure porte six épines, dont les trois premières surmontent la carapace; aucune d'elles n'est articulée; l'extrémité du rostre se relève en forme de sabre; son bord inférieur est découpé en quatre dents. Les antennules sont plus longues que le rostre. Les pattes-mâchoires externes sont robustes et atteignent

l'extrémité de l'écaille antennaire, leur dernier article est garni de poils durs. Les pattes de la deuxième paire sont grêles, terminées par une petite pince; celle de droite a le carpe divisé en quinze à dix-sept articles, celle de gauche est plus longue, plus fine et multiarticulée. L'abdomen est fortement courbé au niveau du troisième anneau, dont le bord supérieur est arrondi.

Longueur totale.....	0,060 ^m
Longueur de la carapace.....	0,012
Longueur du rostre.....	0,011

Quatre exemplaires de cette espèce ont été pêchés le 13 novembre 1882 dans le détroit de Magellan, à 143^m de profondeur, en vue de Punta Arenas, la température du fond étant de 6°, 9. Un autre exemplaire a été pris le 24 décembre dans la baie Gretton, au nord de l'île Wollaston, par 24^m de fond, la température de l'eau étant de 8°, 3.

Genre **HIPPOLYTE.**

La détermination des Hippolytes est difficile à raison de la grande variabilité que présentent certaines espèces; la forme du rostre, le nombre des dentelures que l'on y observe se modifient souvent d'une manière peu ordinaire chez les Crustacés de ce groupe. L'*Hippolyte Fabricii*, l'*Hippolyte spinus* présentent des faits de cet ordre; mais, d'autre part, les caractères des organes appendiculaires offrent une constance qui permet des déterminations précises; c'est en se basant sur ces particularités que W. Stimpson a séparé des Hippolytes un certain nombre d'espèces dont il a formé le genre *Virbius* et chez lesquelles le carpe des pattes de la deuxième paire est divisé en trois articles, et les mandibules sont dépourvues de palpe; mais, ainsi que l'a démontré M. S. Smith, ce nom de *Virbius* s'applique aux Hippolytes typiques tels que ceux que Leach a fait connaître sous le nom d'*Hippolyte varians* en 1814, et si l'on appliquait le principe de la priorité, on devrait laisser le nom d'Hippolyte aux espèces désignées par Stimpson sous le nom de *Virbius* et appliquer cette dénomination aux Hippolytes dont les mandibules sont pourvues d'un palpe. Si l'on adoptait ce prin-

cipe, on jetterait beaucoup de confusion dans la synonymie déjà fort compliquée des Hippolytes; il est donc préférable de suivre la nomenclature qui jusqu'à présent a été en usage.

16. HIPPOLYTE ROMANCHEI *sp. nov.*

(Pl. V, fig. 1.)

L'*Hippolyte Romanchei* est toujours de petite taille, son rostre est grand, ensiforme, comprimé latéralement, et il se continue par une crête saillante sur la ligne médiane de la carapace; son bord supérieur porte cinq dents, dont deux situées sur la région gastrique, la dernière est placée vers le tiers antérieur du rostre. L'extrémité est pointue et bifurquée; l'arête inférieure porte six dents. La carapace porte en avant et de chaque côté deux dents, l'une suborbitaire, l'autre subantennaire. Les antennules sont pourvues à leur base d'une écaille spiniforme; leurs tigelles mobiles dépassent la pointe rostrale. La tigelle des antennes a environ deux fois la longueur de la carapace. Les pattes de la première paire sont peu développées; celles de la deuxième paire sont longues et grêles; leur carpe se compose de onze articles. Les doigts des pattes suivantes sont comprimés et spinuleux sur leur bord inférieur. L'abdomen est fortement infléchi; les lames latérales du deuxième article sont très grandes, leur bord est arrondi et cache presque complètement les œufs chez la femelle.

Le septième article porte deux paires d'épines en dessus.

Longueur totale de la carapace.....	0 ^m , 022
Longueur du rostre.....	0 ^m , 011

Le nombre des dents rostrales n'est pas constant, car sur un exemplaire, semblable d'ailleurs par tous ses autres caractères, j'ai trouvé quatre dents seulement (1).

Cette espèce a été trouvée le 16 février 1883 à Punta Arenas, par 25^m de fond (n° 102 des dragages).

(1) Voir pl. V, fig. 1^d.

17. HIPPOLYTE MAGELLANICUS *sp. nov.*

(Pl. V, fig. 2.)

Chez cette espèce, le rostre est plus court et plus élevé; il est dépassé de beaucoup par l'écaïlle antennaire; son bord supérieur porte six ou sept dents peu écartées les unes des autres, dont les trois premières sont situées sur l'arête médiane de la région gastrique; le bord inférieur porte une ou quelquefois deux dents. La carapace est plus renflée que celle de l'*Hippolyte Romanchei*; elle porte également deux petites épines en avant. Les pattes de la deuxième paire sont longues et grêles, le carpe se compose de quatorze ou quinze articles; les pattes des troisième, quatrième et cinquième paires sont plus faibles que chez l'espèce précédente. Les lames latérales de l'abdomen sont moins développées; le septième article porte en dessus deux paires d'épines et trois paires à son extrémité.

Cette espèce a été pêchée le 8 juin 1883 dans la baie Orange par 17^m de fond, la température de l'eau étant de 6°, 8 (n° 29 *bis* des dragages).

Le 24 juin 1883, au nord-ouest de l'île Grévy (cap Hall, par 65^m de fond, la température de l'eau étant de 3° (n° 167 des dragages).

Longueur totale.....	^m 0,030
Longueur de la carapace.....	0,010
Longueur du rostre.....	0,004

Le corps et les pattes sont, sur le vivant, d'une transparence presque complète; l'estomac se voit à travers les téguments. Les œufs forment sous l'abdomen de la femelle une masse d'un vert clair.

18. HIPPOLYTE DOZEI *sp. nov.*

(Pl. V, fig. 3.)

Le rostre est remarquablement court et grêle, il dépasse à peine le pédoncule oculaire; il porte en dessus trois dents, dont la première, insérée sur la carapace, est plus forte et plus élevée que les deux autres.

L'extrémité du rostre est bifurquée, et une très petite dent se montre en dessous et près de la pointe. Les pattes de la première paire sont courtes; celles de la deuxième paire ont le carpe formé seulement de cinq articulations; ce nombre est beaucoup plus considérable chez les espèces précédentes.

J'ai appelé cette espèce *H. Dozei* pour rappeler le nom de M. Doze, lieutenant de vaisseau, officier en second à bord de la *Romanche*.

Longueur totale..... 0^m,011

Cet Hippolyte a été trouvé à l'île Grévy, par 65^m de fond, le 24 juin 1883, la température du fond étant de 3°.

19. HIPPOLYTE CONSOBRINUS *sp. nov.*

(Pl. V, fig. 4.)

Cette espèce est voisine de la précédente, mais elle se distingue facilement par la forme du rostre, qui est beaucoup plus long et porte en dessus six dents situées sur le même plan, et en dessous trois dents fort rapprochées de l'extrémité. Le carpe des pattes de la deuxième paire est composé de quatorze articles comme chez l'*Hippolyte magellanicus*. Le septième article abdominal porte en dessus quatre paires d'épines.

La première des dents supérieures est insérée sur la région gastrique; elle est spiniforme, mobile et articulée avec la carapace.

Longueur totale de la carapace..... 0^m,006

Cette espèce a été découverte par les officiers de la Mission à terre dans la baie Orange.

20. HIPPOLYTE MARTIALI *sp. nov.*

(Pl. VI, fig. 1.)

Cette petite espèce appartient à la division des Hippolytes que W. Stimpson avait désignée sous le nom de *Virbius* et qu'il considérait comme d'importance générique, tandis que, pour les raisons que nous

avons exposées plus haut, nous pensons qu'il est préférable de ne pas la séparer des Hippolytes.

Le corps est court et trapu; le rostre est long, grêle, comprimé latéralement en forme d'épée, presque droit en dessus et terminé par une pointe fine qui n'atteint pas le niveau de l'extrémité de l'écaille antennaire. Son arête supérieure porte une dent qui est placée au niveau de la cornée oculaire; une autre dent existe sur le bord inférieur rostral, un peu en avant de la précédente; une épine surmonte de chaque côté le bord sus-orbitaire. L'abdomen est court et fortement courbé; les lames latérales du second article sont grandes, très arrondies en dessous et, chez les femelles, encaissent les œufs, de manière à les cacher complètement; ceux-ci sont gros et peu nombreux. Le troisième article est grand et il se prolonge sur la ligne médiane en forme de bec surmontant le quatrième article.

La tigelle externe de l'antennule est courte, très grosse, aplatie et divisée en sept articles; la tigelle externe est grêle et dépasse notablement la précédente; elle est composée de onze articles. Une épine aplatie en forme d'écaille existe en dehors, près de la base du premier article antennulaire; une seconde épine, plus petite, arme l'angle antéro-externe du même article. L'écaille des antennes externes est large, tronquée à son extrémité et garnie en dehors de soies très longues.

Les pattes-mâchoires externes sont courtes, fortes et garnies à leur extrémité de nombreuses épines articulées, entre lesquelles s'insèrent des soies plus fines. Les pattes de la première paire sont très petites; la main est renflée et arrondie; le doigt mobile est terminé par quatre épines en forme de griffes, les deux médianes dépassant les latérales; le doigt immobile n'en porte que trois s'engrenant avec les précédentes, la médiane plus grande que les autres; des poils nombreux et raides s'implantent sur le bord préhensile de ces doigts. L'avant-bras est fortement échancré en avant; il est plus court que la main. Les pattes de la seconde paire sont grêles et très petites; elles dépassent de peu celles de la première paire; la pince qui les termine est peu renflée, les doigts ont la longueur de la portion palmaire. Le carpe est divisé en trois articles seulement, dont le premier est le plus allongé et le second le plus court. Les pattes suivantes sont grosses et courtes; elles

décroissent de la troisième paire à la cinquième. Le doigt est armé en dessous de deux rangées de fortes épines, les deux terminales étant les plus grandes. Le pied est garni en dessous d'épines articulées formant six ou sept groupes de trois épines chacun; des soies courtes et raides s'insèrent sur les faces latérales de cet article.

Cette espèce se rapproche de l'*Hippolyte acuminatus* Dana, qui habite les touffes de Sargasse. Le rostre est disposé de même, mais les proportions et les ornements des pattes sont différents.

Plusieurs exemplaires de cet Hippolyte ont été pris dans le canal du Beagle le 4 juin 1883, en vue de Loupataya, par une profondeur de 198^m, la température du fond étant de 8°, 1, celle de la surface de 6°.

La taille des plus grands exemplaires ne dépasse pas 8 ou 9^{mm}, bien qu'ils soient adultes et que les femelles soient chargées d'œufs.

Genre ALPHEUS.

21. ALPHEUS SCABRODIGITUS Dana.

Betæus scabrodigitus Dana, *Un. St. Exploring Expedition*, t. XIII, *Crust.*, I, p. 560, pl. XXV, fig. 12; 1852.

— Cunningham, *Trans. Linn. Soc. Zool.*, p. 496; 1871.

Alpheus scabrodigitus Miers, *Proc. zool. Soc. of London*, p. 73 et 74; 1881.

Le bord frontal de la carapace est peu saillant, coupé transversalement, et la voûte orbitaire est légèrement creusée en gouttière sur la ligne médiane. Le premier article des antennes internes est aussi long que le second; l'écaille spiniforme qu'il porte en dehors atteint le milieu de l'article suivant, et il est pourvu sur son bord inférieur et interne, près de son extrémité distale, d'une épine assez saillante, comprimée et en forme de lame triangulaire. L'appendice écailleux, situé à la base des antennes externes et terminé en avant par une épine, est un peu plus court que le pédoncule de ces antennes et de même longueur que celui des antennes internes. Immédiatement en dehors de la base de cet appendice, se trouve une épine courte, comprimée latéralement. Le filet terminal est légèrement déprimé et de longueur médiocre. Les

pattes-mâchoires externes dépassent à peine le pédoncule des antennes externes; l'antépénultième segment est fortement comprimé et offre une longueur un peu supérieure à celle des deux derniers pris ensemble. Les soies dont ces articles sont pourvus sont courtes et, excepté sur le dernier, peu nombreuses.

Les pattes de la première paire sont les plus longues et d'égale grosseur chez les mâles, tandis que chez les femelles, d'après Dana (toutes celles que nous avons observées avaient perdu une ou même les deux pinces), l'une serait beaucoup plus grande que l'autre. La main est allongée, presque droite, les doigts se recourbant à peine en dedans; assez épaisse et renflée sur son bord inférieur, elle présente une surface rugueuse. Les doigts, très légèrement comprimés et incurvés en dedans à leur extrémité, ont une longueur sensiblement égale aux trois quarts de celle de la portion palmaire de la main et portent l'un et l'autre, près de leur base, deux petites dents. Ils ne laissent entre eux aucun intervalle libre lorsqu'on les amène au contact, et ils se terminent par une griffe acérée et recourbée (1).

Les quatre dernières paires de pattes décroissent progressivement de longueur d'avant en arrière. La seconde paire, qui est plus grêle que la suivante, a le méropodite notablement plus court que celui des trois dernières paires; et des cinq articles dont se compose le carpopodite, les trois moyens sont courts et de même longueur, et chacun d'eux fait sensiblement le tiers du premier ou proximal, et un peu plus que la moitié du cinquième. La main, dans cette seconde paire de pattes, atteint presque la moitié de la longueur du carpopodite.

Chez les femelles, la première des cinq paires de fausses pattes abdominales se termine, comme les suivantes, par deux appendices, un interne et un externe; mais le premier est beaucoup plus court que le second.

Tous nos spécimens, au nombre de neuf, proviennent de la baie Orange. Le plus grand est une femelle qui mesure 33^{mm} du bord frontal à

(1) Chez une femelle, la pince du côté gauche était conservée; elle ne différait de celles d'un mâle de plus petite taille qu'en ce que les tubercules situés près de la base des doigts étaient beaucoup plus gros.

l'extrémité de la nageoire caudale. Ils semblent décolorés et présentent une teinte jaunâtre pâle uniforme.

Genre **PASIPHÆA**.

— Savigny, *Mémoire sur les animaux sans vertèbres*, p. 50.

Savigny considérait les *Pasiphæa* comme ayant des relations étroites avec les Penées d'une part et les Sergestes d'autre part; mais M. Spence Bate fait remarquer que cette manière de voir n'est pas en accord avec la disposition des branchies de ces Crustacés; en effet, les *Pasiphæa* sont des *Phyllobranchiata*, tandis que les *Penæus* et les *Sergestes* sont des *Dendrobranchiata*.

Leurs pattes sont pourvues d'un appendice épipodial bien développé; les deux paires antérieures sont terminées par des pinces, les trois postérieures sont faibles et monodactyles.

Les espèces de ce groupe sont pélagiques, et généralement elles habitent les eaux profondes; aussi sont-elles rares dans les collections. Elles semblent réparties dans toutes les mers: le *Pasiphæa tarda* de Kroyer et le *P. norvegica* de Sars viennent des mers du Nord, le *P. sivado* des mers d'Europe, le *P. amplidens* S. Bate du Japon, le *P. princeps* de l'Atlantique, le *P. acutifrons* S. Bate du détroit de Magellan.

22. PASIPHÆA FORCEPS.

(Pl. VI, fig. 2.)

Le corps est grêle, comprimé latéralement. La carapace a environ un tiers de la longueur totale; elle est arrondie en dessus et surmontée en avant d'une épine rostrale petite et aiguë. Le bord orbitaire n'est pas échancré; le bord sus-antennaire est légèrement concave, et il est terminé en dehors et en bas par une petite épine. L'abdomen est lisse, comprimé.

Le dernier article de l'abdomen porte sur la ligne médiane une profonde échancrure de son bord postérieur, séparant ainsi deux lobes laté-

raux garnis chacun de trois épines principales et de quatre plus petites épines.

Les antennules sont courtes. La tige des antennes était brisée sur l'exemplaire que nous avons eu entre les mains; l'écaille qui la surmonte est grande, étroite, arrondie à son extrémité, pourvue à son angle antéro-externe d'une petite épine, et garnie en dedans et en avant de soies très longues.

Les deux premières paires de pattes sont armées d'une pince bien développée, la première plus faible et plus courte que la seconde. La cuisse porte en dessous quatre très fines épines. Le bord préhensile des doigts est finement denticulé en forme de peigne dont les dents courtes et serrées les unes contre les autres seraient dirigées obliquement en avant, celles de la deuxième paire de pattes étant plus longues que celles de la première paire. L'extrémité des doigts est courbée et fort grêle; l'index des pattes de la première paire se termine par deux griffes, celui des pattes suivantes n'est pourvu que d'une pointe.

Les pattes de la troisième paire sont très grêles, mais elles ont presque la longueur des précédentes. Celles de la quatrième paire sont au contraire très petites, ne s'étendant pas jusqu'à l'extrémité de la cuisse des pattes précédentes. Celles de la cinquième paire sont fines, mais plus développées; cependant elles n'atteignent pas les dimensions de la troisième paire; le doigt est en forme de spatule arrondie dont l'extrémité et le bord postérieur sont garnis de longs poils régulièrement décroissants de bas en haut.

Un seul exemplaire de cette espèce a été pêché le 14 février 1883 dans le détroit de Magellan, au sud-est de Port-Famine, à une profondeur de 326^m.

Longueur totale.....	^m 0,04
Longueur de la carapace.....	0,011
Longueur de l'abdomen.....	0,034

Les téguments de cette *Pasiphaea* étaient tout à fait transparents et marqués par places, et surtout sur les pinces, de taches rouge vermillon.

Une autre espèce du même genre a été trouvée par les naturalistes du *Challenger* dans les mêmes parages, à Port-Churruca de Patagonie;

elle a été décrite par M. Spence Bate sous le nom de *Pasiphæa acutifrons*. Elle se distingue de la *Pasiphæa forceps* par sa forme plus trapue, par la grosseur des cuisses des deux paires de pattes antérieures, par la brièveté des pattes de la troisième paire et par les ornements du dernier article de l'abdomen, dont les lobes terminaux ne sont frangés de poils épineux qu'en dedans et inermes à leur extrémité.

Genre **SQUILLA**.

23. **SQUILLA ARMATA.**

(Pl. VII.)

- Milne Edwards, *Histoire naturelle des Crustacés*, t. II, p. 521; 1837.
- Gay, *Historia de Chile, Zool.*, t. III, *Crustacés*, p. 223; 1849.
- Miers, *On the squillidæ, Annals and Magazine of natural History*, p. 26; 1880.

Squilla gracilipes (?) Miers, *Account of the zoological collections made during the Survey of H. M. S. « Alert » in the Straits of Magellan and on the coast of Patagonia*, in *Proceedings of the zoological Society of London*, 1881, p. 75, pl. VII, fig. 8.

Cette espèce, brièvement décrite dans l'*Histoire naturelle des Crustacés*, n'a jamais été figurée; nous croyons donc utile de combler cette lacune et d'indiquer quels sont ses caractères distinctifs.

La carapace est courte, élargie en arrière, étroite en avant; ses angles antérieurs sont spiniformes. Les sillons qui séparent la région gastrique des régions latérales sont parallèles et profonds. Il n'y a pas d'échancrure vers l'angle postérieur de la carapace, et son bord postérieur est dépourvu de dent ou d'épine. La plaque rostrale se rétrécit en avant où elle se termine par un bord arrondi; elle ne se prolonge pas jusqu'à l'extrémité de l'anneau antennulaire, dont la portion antérieure est à découvert et dont les angles se prolongent en une épine dirigée en avant et en dehors. L'anneau ophthalmique est armé de deux petites épines situées sur son bord antérieur, en dedans de la base des pédoncules oculaires. Les yeux se dilatent beaucoup dans leur portion

terminale. Le premier article thoracique libre porte une épine latérale aiguë et dirigée en bas et en avant. Les deux articles suivants ont leur bord arrondi inférieurement et terminé en arrière par une petite pointe. Les anneaux thoraciques libres et les anneaux abdominaux sont pourvus de carènes longitudinales; on en compte six sur les quatre premiers articles et sur l'avant-dernier, et huit sur les autres; sur les articles terminaux, elles se prolongent en arrière sous forme de petites épines. Le dernier segment est plus large que long; il est parcouru en dessus par une crête médiane arrondie, qui se termine en arrière par une petite épine. Le bord est découpé de chaque côté en trois dents, dont une latérale et deux postérieures; entre ces dernières on observe de nombreux denticules marginaux, et une profonde échancrure médiane sépare les deux mitoyennes. Les pattes ravisseuses sont pourvues d'épines nombreuses et dont le nombre varie de sept à dix; nous avons observé un individu de cette espèce dont la patte gauche comptait neuf épines et la patte droite huit seulement; sur une autre il n'y en avait que sept, comme dans l'exemplaire type décrit dans l'*Histoire naturelle des Crustacés*. Dans la *Squilla* désignée par M. Miers sous le nom de *Squilla gracilipes* on compte dix épines; mais, à raison des variations nombreuses observées, nous serions disposé à considérer cette *Squilla* comme une variété de la Squille armée.

Un seul exemplaire de cette espèce a été trouvé le 2 septembre 1882 par le Dr Hahn, par 44°47' latitude sud et 65°56' longitude ouest, à une profondeur de 90^m, la température de l'eau étant de 7°,8 (n° 2 des dragages).

Il mesurait 0^m,042 de longueur.



CRUSTACÉS ISOPODES,

PAR

ADRIEN DOLLFUS.

La faune isopodique marine des régions voisines du cap Horn est très particulière et déjà bien connue, au moins quant aux grandes espèces, grâce aux explorations et aux études de Dana (*Expédition américaine d'explorat.*), Cunningham (*Voyage du nav. « Nassau »*), Miers (*Zoologie des îles Kerguelen et Survey of the « Alert »*), Studer (*Voyage de la « Gazelle »*), Beddard (*Voyage du « Challenger »*), etc.

Malgré les consciencieuses recherches des naturalistes de la *Romanche*, il ne restait donc que peu de choses nouvelles à glaner : parmi les espèces examinées, je n'ai rencontré qu'une forme qui ne fût pas encore décrite, *Ega Edwardsii*. Tous ces Isopodes, sauf *Idotea metallica*, espèce pélagique cosmopolite, sont spéciaux aux mers du Sud avoisinant la pointe extrême de l'Amérique; quelques-uns, tels que *Sphaeroma gigas*, se retrouvent jusqu'à la Nouvelle-Zélande; ce Sphérome paraît du reste extrêmement commun dans ces régions, et c'est par milliers d'exemplaires que l'ont recueilli les membres de l'expédition du cap Horn; il est généralement accompagné d'un petit parasite qui s'accroche aux pattes de l'hôte, *Iais pubescens*, du groupe des Asellides; cette dernière espèce est du reste la seule appartenant à la microfaune isopodique qui ait été rapportée; c'est regrettable, car il y aurait eu sans doute parmi les petites espèces des découvertes à faire et des

comparaisons fort intéressantes avec la faune des mers arctiques si riches sous ce rapport.

Un Isopode terrestre, *Styloniscus Magellanicus*, déjà trouvé par Dana, a été recueilli en nombre par les naturalistes de la Mission.

I. *ÆGA MAGNIFICA* Dana *sp.*

Pterelas magnificus Dana, *Expl. Exped., Crust.*, 1852, Vol. II, p. 769, pl. LI, fig. 4.

Æga magnifica Schiøedte et Meinert, *Symbolæ ad monogr. Cymoth.*, I, *Ægidæ* in *Naturh. Tidstr.*, sér. III, vol. XII, 1879 (*Cymoth. II*), p. 363, fig. 14-19.

Corps ovale, allongé, convexe, finement ponctué. Tête étroite, atténuée en avant; bord frontal sinueux, prolongement médian interantennaire peu développé; sillon court partant du bord postérieur derrière chacun des yeux. Yeux médiocres, allongés, séparés. Lamelle de l'épistome presque carrée, à angles antérieurs arrondis. Les deux premiers articles des antennes antérieures robustes, courts et recouvrant les premiers articles des antennes de la deuxième paire; troisième article étroit, un peu plus long que le précédent; fouet multiarticulé (12 articles). La tige des antennes de la seconde paire atteint ou dépasse légèrement l'extrémité des antennes antérieures; fouet multiarticulé (20 à 22 articles), aussi long que la tige.

Péréion à segments de longueur à peu près égale, s'élargissant du premier au cinquième segment. Bord antérieur du premier segment incurvé autour des yeux; bord postérieur des quatre premiers anneaux droit, celui des trois derniers légèrement incurvé ou sinueux. Épimères larges, carénées obliquement. Les trois paires de pattes antérieures qui servent à la fixation sont garnies de mamelons et présentent en outre une expansion du tarse qui, moins développée chez les ♀ adultes (d'après Schiøedte et Meinert), est au contraire très grande chez les ♂ et les jeunes.

Pléon à segments subégaux. Telson triangulaire à côtés arrondis, plus ou moins distinctement caréné, poilu et légèrement crénelé vers son

extrémité. Article basilaire des uropodes allongé en pointe, dépassant la moitié de la longueur de l'appendice interne; celui-ci est assez profondément incurvé sur son bord externe; l'appendice externe est ovale allongé, plus ou moins pointu et présente sur son bord externe de très petites dents peu visibles. Les uropodes sont garnis de poils longs.

Couleur (dans l'alcool) rougeâtre, avec une tache foncée de chaque côté des segments péréiaux; elle est surtout apparente sur les premiers segments. Le telson présente également vers la base deux grandes taches brunes, mais à contours plus nets, et entre deux une petite tache claire. Longueur du plus grand exemplaire 0^m,031.

	Exemplaires.
Baie Orange (n° 63).....	1
Dragué baie Orange (n° 116).....	1
Dragués par fond de 97 ^m , point 53, 13 S. 68, 31 E., température 6°, 6, 1° 9 ^h , 82 (n° 31).....	2
Baie Orange (n° 140).....	1
Baie Orange.....	1

2. *ÆGA SEMICARINATA*, Miers.

Æga semicarinata Miers, *Ann. and Mag. of nat. Hist.*, 1875, t. XVI, p. 115.

Æga semicarinata Id., *Zool. of Kerguelen Islands, Crustacea*, 1877, p. 2, pl. XI, fig. 1.

Corps ovale, peu convexe, couvert, surtout sur les segments abdominaux, de fortes ponctuations.

Prolongement frontal interantennaire court. Sillons postoculaires très courts et peu nets. Yeux grands, noirs, séparés. Lame de l'épistome concave, trapézoïdale. Antennes de la première paire très courtes, prolongement dentiforme du second article peu accentué. Antennes de la seconde paire à fouet de quatorze articles (Miers en compte 21 sur une ♀ de grande taille; ce caractère paraît du reste assez variable).

Segments péréiaux à peu près égaux; le premier un peu plus long que le second, à bord antérieur légèrement sinueux. Épimères étroits, carénés obliquement.

Pattes préhensiles dépourvues de mamelons épineux; quatre dernières paires allongées et poilues.

Segments du pléon présentant une légère saillie médiane qui s'accuse beaucoup sur le telson où elle forme une carène, de chaque côté de laquelle il y a un enfoncement. Bords latéraux du telson légèrement arrondis; l'extrémité est fortement tronquée-émarginée et dépourvue de poils; uropodes poilus, mais moins fortement que dans les espèces précédentes; article basilaire atteignant l'angle postéro-interne de l'appendice interne; celui-ci triangulaire, arrondi à l'angle interne. Appendice externe ovale lancéolé.

Couleur (à l'alcool) brun-jaune pâle, uniforme. Longueur de l'exemplaire vu = 0^m,024.

Exemplaire ♀ dragué au sud du cap Horn par 99^m (n° 172).

3. *ÆGA EDWARDSII* nov. sp.

Diagnose : *Ovalis oblonga, parum convexa, punctata et pilis luteis præcipue ad marginem posteriorem annulorum pleonalium munita. Oculi mediocres, distantes. Lamina frontalis subcordiformis, supra excavata. Antennæ breves. Epimera angusta, oblique carinata. Pedes prensorii tarso simplice, sine processu. Telson triangulus apice obtuso, lateribus leviter incurvis. Ramus interior uropodum latere interiore rotundato, exteriori fere recto. Ramus exterior ovalis, integer.*

Corps ovale allongé, peu convexe, ponctué et recouvert, surtout vers le bord postérieur des derniers segments péréiaux et sur le pléon, de petits poils jaunes, plus denses chez le ♂ que chez la ♀.

Bord frontal sinueux, prolongement médian interantennaire peu développé; sillon court derrière chacun des yeux. Bord postérieur presque droit. Yeux médiocres, séparés. Lame de l'épistome cordiforme, concave. Antennes très courtes; celles de la première paire un peu moins longues que la tige de celles de la seconde paire, le deuxième article se prolongeant en forme de dent; fouet de 9 à 10 articles. Antennes de la seconde paire atteignant à peine le bord postérieur du premier segment péréial; fouet de 16 articles.

Segments péréiaux de longueur à peu près égale; bord postérieur presque droit. Épimères étroits, carénés obliquement. Les trois premières paires de pattes (p. préhensiles) ont le tarse dépourvu de l'expansion si caractéristique de l'*Æ. magnifica*; les mamelons épineux du troisième article sont aussi moins forts. Les quatre dernières paires sont allongées et pourvues de poils.

Segments du pléon présentant les mêmes dispositions que dans *Æ. magnifica*; le telson est arrondi à l'extrémité et légèrement incurvé sur les côtés; l'extrémité est obscurément denticulée. Article basilaire des uropodes allongé, dépassant la moitié de l'appendice interne, très légèrement denticulé sur le bord externe. Appendice interne triangulaire, à angle interne arrondi, muni de quelques dents peu nettes. Appendice externe ovale entier. Le telson et les uropodes sont garnis sur les bords de poils longs.

La couleur des individus à l'alcool est d'un brun rougeâtre uniforme. La longueur du plus grand individu (♀) est de 0^m,027.

Deux exemplaires (♂ jeune et ♀). Baie Orange (n° 65).

II. — SEROLIDÆ.

4. SEROLIS SCHYTHEI Lutken.

Serolis Schythei Lütken, *Naturh. Foren. Vidensk. meddel.*, 1858, p. 98, pl. I A, fig. 12 et 13.

— Grube, *Beitr. z. Kenntn. der Gatt. Serolis*, *Arch. f. Naturg.*, XLI, V^e vol., 1875, p. 220, pl. V, fig. 1, pl. VI, fig. 1.

— Miers, *Crustacea in Survey of the « Alert »*, *Proceed. zool. Soc.*, 1881, p. 76.

— Studer, *Isop. gesamm. währ. der Reise S. M. S. « Gazelle »*, ex *Abh. Preuss., Ak. der Wissensch.*, 1883, p. 8.

— Beddard, *Voyage of the « Challenger »*, *Zoology*, p. xxxiii, *Genus Serolis*, 1884, p. 40, pl. II, fig. 5-13.

Corps très déprimé, plus large que long, surtout chez le ♂.

Tête garnie entre les yeux de tubercules qui laissent entre eux antérieurement un enfoncement triangulaire. Prolongement frontal interantennaire peu développé. Yeux grands, réniformes. Antennes de la première paire un peu plus courtes et moins fortes que celles de la seconde paire, celles-ci dépassant l'angle postérieur du troisième segment thoracique; articles du pédoncule fortement aplatis et creusés en gouttière; l'article basilaire est garni de saillies sur sa face supérieure.

Segments périciaux à bord postérieur sinueux, présentant un petit prolongement médian apparent, surtout sur les troisième, quatrième et cinquième segments. Épimères très grands, légèrement concaves; ceux du dernier segment thoracique atteignent l'extrémité de la lame caudale chez le ♀, et la dépassent notablement chez le ♂.

Première paire de pattes chéeliformes; l'avant-dernier article, qui est ovale, est garni sur son bord interne d'appendices ciliés séparés par des épines se terminant par deux pointes aplaties. La seconde paire est également chéeliforme chez le ♂. Trois premiers segments du pléon libres, le deuxième se prolonge en épimères. La lame caudale est formée par la soudure des segments suivants et du telson; son contour est à peu près quadrangulaire. Bord postérieur se prolongeant de chaque côté en pointe épimériste; à la partie antérieure de la lame caudale s'élève un fort tubercule médian, d'où partent trois carènes, l'une médiane se terminant par une pointe à la partie postérieure de l'écusson, et deux latérales divergentes. Uropodes dépassant l'extrémité de la lame caudale; les deux appendices sont dentelés sur leurs bords et garnis de poils; la lame interne est large, arrondie du côté interne.

Couleur (dans l'alcool) gris jaunâtre, translucide sur la région épimériste; toute la surface du corps est semée de ponctuations qui dessinent notamment une ligne foncée au bord postérieur de chaque segment.

Longueur du ♂	29 ^{mm}
Largeur	32 ^{mm}

	Exemplaires.
♂ <i>Romanche</i> 105, prof. 155, lat. 52°45', long. 67°09'	4
♀ Baie Orange; 85 (drague)	3
♂ Baie Orange (drague)	2
Jeune n° 168, canal Washington 80 ^m	1
Dragué n° 168, canal Washington 80 ^m	Plus.
♂ n° 45, <i>idem</i>	1
Dragués 12 mai 1883, baie Orange	2
Jeunes dragués au sud du cap Horn, 30 juin 1883, 99 ^m	2

5. SEROLIS PARADOXA Fabr. *sp.*

Oniscus paradoxus Fabricius, *Syst. Entomol.*, 1775, p. 296, *Mantissa Insect.*, 1787, t. I, p. 240.

Cymothoa paradoxa Fabricius, *Entomol. systematica*, 1792-98, *Supp.*, p. 304, et t. II, p. 503.

Serolis Fabricii Leach, *Dict. Sc. Nat.*, 1818, t. XII, p. 340.

Serolis Orbigny Aud. et Milne-Edwards, *Arch. Mus.*, 1841, t. II, p. 25, pl. II, fig. 8.

Serolis Orbignyana Milne-Edwards, *Hist. Nat. Crust.*, Vol. III, 1840, p. 232.

— Cunningham, *Voyage of the « Nassau »*, *Trans. Linn. Soc.*, Vol. XXVII, p. 498, 1871.

— Grube, *Beitr. z. Kenntn. der Gattung Serolis*, *Arch. f. Naturg.*, XLI, 1^{er} vol., 1875, p. 225, pl. V, fig. 3, et pl. VI, fig. 3.

— Studer, *Isopoden der Reise der « Gazelle »*, in *Preuss. Ak. Wissensch.*, 1883, p. 8.

Serolis paradoxa Miers, *Survey of the « Alert »*, *Crustacea, Proc. zool. Soc.*, 1881, p. 61.

— Beddard, *Voyage of the « Challenger »*, *Zool.*, Part XXXIII, *Genus Serolis*, 1884, p. 33, pl. V, fig. 12-14.

Corps déprimé, moins toutefois que dans le *Serolis Schythei*, un peu plus long que large, surtout chez la ♀.

Tubercules de la région céphalique peu accentués; prolongement frontal interantennaire très court. Antennes de la première paire plus courtes et plus grêles que celles de la seconde; articles du pédoncule aplatis et creusés longitudinalement sur la face supérieure.

Segments péréiaux à bord postérieur sinueux; épimères médiocres, ceux du dernier segment péréial n'atteignant pas l'extrémité de la lame caudale.

Trois premiers segments du pléon libres, non prolongés en épimères. Les segments suivants coalescents avec le telson forment la lame caudale, qui est presque trapézoïdale, arrondie sur les côtés. Un fort tubercule dentiforme se trouve à la partie antéro-médiane et se prolonge par une carène jusqu'à la partie postérieure de la lame où se trouve une légère échancrure. Deux carènes divergentes partent latéralement du tubercule antérieur. Uropodes à lobe interne un peu plus grand que le lobe externe; tous deux sont arrondis sur le côté interne et denticulés sur les bords.

Couleur (à l'alcool) gris olivâtre; lame caudale ornée de taches arrondies rougeâtres.

Longueur.....	0 ^m ,037
Largeur environ.....	0 ^m ,034

	Exemplaires.
♂ et ♀, pêchés marée basse, baie Orange (n° 7).....	2
♂ Punta Arenas (n° 34).....	3
♀ Mission à terre, baie Orange.....	1
Jeune, Mission à terre, baie Orange.....	1

III. — SPILEROMIDÆ.

6. SPILEROMA GIGAS Leach.

Sphæroma gigas Leach, *Dict. Sc. Nat.*, t. XII, 1818, p. 346.

— Desmarest, *Cons.*, 1825, p. 305.

— Milne-Edwards, *Hist. nat. Crust.*, 1840, t. III, p. 205, Id. in *Règne animal de Cuvier, Crust.*, Atlas, pl. LXVIII, fig. 1.

— Dana, *U. S. Expl. Exp.*, 1853, t. XIV, *Crust.*, t. II, p. 775, pl. LII, fig. 1.

— Miers, *Cat. N. Zeal. Crust.*, 1876, p. 110.

— Smith, *Bull. U. S. Nat. Mus.*, 1876, t. III, p. 63.

— Miers, *Zool. Kerguel. Isl., Crust.*, 1877, p. 3.

Sphæroma gigas Miers, *Crust. in Survey of the « Alert », Proc. zool. Soc.*, 1881, p. 79.

— Haswell, *Cat. austral. Stalk and sess. eyed Crust.*, 1882, p. 287.

— Studer, *Reise der « Gazelle », Isop.*, 1884, p. 17.

Sphæroma lanceolatum White, Cunningham, « *Nassau* » *Voyage*, in *Trans. Linn. Soc.*, 1871, t. XXVII, part. IV, p. 499.

— Studer, *op. cit.*, p. 18.

Sphæroma gigas var. *lanceolata* Dana, *op. cit.*

— Miers, *Zool. Kerguel. Isl.*, p. 4.

Corps large, presque lisse, finement ponctué surtout vers l'extrémité postérieure, obtusément tuberculé sur les côtés. Tête munie d'un rebord marginal antérieur mince et d'un petit prolongement frontal médian. Antennes à fouet garni de poils courts et raides; celui des antennes de la première paire composé de 15 articles, celui des antennes de la seconde paire de 18 articles, mais deux fois plus long et plus fort. Métépistome arrondi antérieurement, présentant un sillon transversal et deux prolongements postérieurs allongés et étroits. Yeux assez grands.

Premier segment péreéal incurvé autour de la tête qu'il emboîte jusqu'à la naissance de la marge frontale. Segments suivants presque égaux, à bord postérieur à peu près droit, celui des trois derniers étant légèrement sinueux. Pattes allongées, toutes semblables, celles de la première paire un peu plus courtes et plus robustes.

Ligne de suture des segments du pléon bien visible. Telson triangulaire, arrondi au sommet, convexe, à bords latéraux plus ou moins repliés en dessous. Lames interne et externe des uropodes presque égales, lancéolées, n'atteignant pas tout à fait l'extrémité du segment caudal; le côté externe est arrondi, le côté interne presque droit.

Couleur (à l'alcool) olivâtre, bord postérieur des segments jaunes.

Longueur..... 0^m,026

Les très nombreux exemplaires que nous avons eus entre les mains paraissent appartenir en majeure partie à la var. *lanceolata*, qui est caractérisée par la forme plus aiguë des lames des uropodes; mais

chez un assez grand nombre d'échantillons, ces appendices sont obtus ou même arrondis à l'extrémité; il semble donc qu'on trouve tous les intermédiaires entre le type et la variété; cependant certains auteurs, tels que Studer (*Reise der « Gazelle »*), considèrent ces deux formes comme constituant des espèces distinctes.

	Exemplaires.
Baie Orange, marée basse, 26 sept. 1882.....	Plus.
» » 23 sept. 1882.....	1
» » 30 octobre 1882.....	1
» » 22 janvier 1883.....	1
» » 27 et 29 mars 1883.....	Plus.
» » 17 et 28 mai 1883.....	Plus.
» » 21 et 21 juillet 1883.....	Plus.
» pêché au filet de surface, 24 et 29 nov. 1882.	Plus.

7. SPILEROMA CALCAREA Dana.

Corps à côtés subparallèles, couvert de granulations fines et irrégulières qui lui donnent un aspect chagriné, et de granulations plus fortes, surtout sur les derniers segments thoraciques et sur l'abdomen; parfois, ces grosses granulations, ainsi que la double crête de l'abdomen sont très effacées, et le corps revêt alors une apparence presque lisse (1). Tête à bord frontal fortement marginé, prolongement interantennaire très petit. Premier article des antennes supérieures incurvé, presque bossu, anguleux. Fouet court, de 9 à 10 articles. Antennes inférieures d'un tiers plus longues, fouet de 15 articles. Métépistome arrondi en avant, concave, émettant deux prolongements postérieurs divergents.

Segments péréiaux subégaux, sauf le premier, qui est plus long; épimères munis d'une forte carène longitudinale qui cache presque entièrement, dans les exemplaires vus de face, l'extrémité de l'épimère.

Lignes de suture des segments du pléon très distinctes. Telson

(1) C'est cette dernière forme que Dana paraît avoir eue sous les yeux, puisqu'il décrit l'espèce comme ayant le corps lisse. Ces deux aspects ne sont pas dus à la différence des sexes, car j'ai observé des σ qui étaient fortement granuleux et d'autres presque lisses; peut-être doit-on les attribuer à une incrustation calcaire plus ou moins forte.

triangulaire, convexe, à côtés arrondis et se prolongeant en pointe obtuse entière; une double crête médiane longitudinale se continue par une carène unique très obtuse jusqu'à l'extrémité du segment caudal. Uropodes à lames égales, lancéolées-obtuses, n'atteignant pas l'extrémité du segment caudal.

	Exemplaires.
N° 170, canal Franklin, 95 ^m	1
Baie Orange, 30 octobre 1882	1
III, Chalut	1
N° 173, rade Gorée, plage	Plusieurs.

8. CYMODOCEA DARWINII Cunningh.

Cymodocea Darwinii Cunningham, *Notes on the Reptiles, Amphibia, etc., of the Voyage of H. M. S. « Nassau »*, *Trans. Lin. Soc.*, vol. XXVII, part. IV, p. 499, pl. LIX, fig. 1, 1871.

— Studer, *Isopoden gesammelt während der Reise S. M. S. « Gazelle »*, *Abh. der Preuss. Akad. der Wissensch.*, Berlin, 1884, p. 18, pl. II, fig. 6.

— Beddard, *Zool. of the Voy. of H. M. S. « Challenger »*, *Isop.*, II, 1886, p. 150.

Corps large, à côtés parallèles, fortement granulé.

Tête à bord antérieur marginé, présentant un petit prolongement interantennaire; bord postérieur sinueux; un sillon sinueux rejoint les deux yeux, qui sont petits. Premier article des antennes de la première paire large et bossué; deuxième article très court; fouet filiforme, composé de 22 à 24 articles. Antennes de la seconde paire d'un tiers plus longues que les premières; fouet plus long et plus fort, composé du même nombre d'articles. Métépistome triangulaire, concave, présentant postérieurement deux prolongements.

Premier segment péréial long et large, fortement bossué et tuberculé, avec une région antéro-médiane triangulaire sans bossés ni tubercules; les épimères forment un gros bourrelet de chaque côté du segment. Les segments 3 et 4 sont courts, le cinquième un peu plus long et plus large que les précédents, présente une bosse sur la région épimérienne; les deux derniers segments thoraciques sont courts et les épimères sont recourbés en avant. La première paire de pattes (chez le ♂) est large et robuste; le tarse est garni d'une forte dent faisant

face à l'ongle également très grand; les pattes suivantes sont plus grêles.

Le premier segment du pléon est caché par le dernier segment thoracique; les suivants, qui sont coalescents, présentent sur la ligne médiane un fort mamelon; les lignes de suture sont apparentes sur les côtés. Le telson est fortement tronqué et échancré au sommet; au centre se trouve un tubercule conique très prononcé, réuni à l'échancrure postérieure par une élévation creusée d'un sillon peu profond. La lame interne des uropodes est ovale, le bord intérieur est appliqué contre le telson, le bord externe est arrondi. La lame externe est très petite.

Chez la ♀, la première paire de pattes est beaucoup moins forte que chez le ♂, et le tarse est dépourvu de la grande dent qui forme pince avec l'ongle. Les granulations et le relief des tubercules et des mamelons sont aussi moins accusés.

Couleur (dans l'alcool) rouge vineux.

Longueur (♂ adulte).....	0 ^m , 019
	Exemplaires.
♂ adulte, baie Orange, marée basse.....	1
♂ Jeunes, canal Franklin, 95 ^m	Plus.
♂ Baie Orange, marée basse.....	Plus.
Jeunes 111 (chalut).....	1 ♀ et 2 ♂
<i>Romanche</i> , entre le cap des Vierges et le nord des Malouines, 120 ^m	1

9. DYNAMENE EATONI Miers.

- Miers, *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, XVI, p. 73, 1875.
- Miers, *Zool. of Kerguelen Islands, Crust.*, p. 4, pl. XI, fig. 2, 1877.
- Studer, *Isopoden gesammelt während der Reise S. M. S. « Gazelle », Abh. der Preuss. Akad. der Wissensch.*, Berlin, 1884, p. 19.

Corps lisse. Bord frontal présentant une marge sinueuse et un prolongement interantennaire peu développé. Yeux médiocres. Antennes de la première paire un peu plus courtes que celles de la seconde; les trois premiers articles de celles-ci de même longueur, la quatrième plus long; fouet multiarticulé (composé d'environ 20 articles) dont les derniers sont très petits. Métépistome arrondi et légèrement indenté

antérieurement, présentant un sillon parallèle aux bords latéraux.

Segments péreiaux de longueur à peu près égale; le premier est incurvé autour des yeux, de façon à bien emboîter la région postérieure de la tête. Pattes péreiales toutes semblables, grêles, presque dépourvues de poils, bi-onguiculées.

La ligne de suture des segments du pléon est bien visible sur les côtés.

Telson convexe, triangulaire, échancré au sommet, à côtés légèrement arrondis et repliés en dessous. Uropodes à appendices ovales entiers, subégaux.

Couleur (dans l'alcool), jaune olivâtre ou rougeâtre, avec de petits points noirs plus abondants sur les côtés ou à la partie postérieure du corps.

Longueur.....	0 ^m , 010
	Exemplaires.
♂ Mission à terre, baie Orange, pris à la surface.....	2
♂ Mission à terre, baie Orange, dans les goémons.....	1
♂ <i>Romanche</i> , rade Gorée, sur la plage.....	1

10. CASSIDINA EMARGINATA Guér.-Mén.

Cassidina emarginata Guérin-Ménéville, *Icon. Règne animal, Crust.*, p. 31; 1843.

— Cunningham, *Voy. of H. M. S. « Nassau »*, *Trans. Linn. Soc.*, 1871, t. XXVII, Part IV, p. 499, pl. LIX, fig. 4.

— Miers, *Zool. of Kerguelen Islands, Crust.*, p. 5; 1877.

— Studer, *Isop. der Reise S. M. S. « Gazelle »*, *Abh. Preuss. Akad. der Wissensch.*, Berlin, 1884, p. 19.

♀ (?) *Cassidina latistylis* Dana, *U. S. Explor. Exped.*, 1852, t. XIX, *Crust.*, Part II, p. 784, pl. LII, fig. 12.

Corps ovale élargi, très déprimé chez le ♂, plus fortement étroit et plus convexe chez la ♀ et les jeunes.

Tête ovale et très petite, à bord antérieur fortement sinueux et présentant un prolongement interantennaire accentué. Les articles basilaires de la première paire d'antennes sont très larges et marqués d'un double sillon; les articles suivants sont plus étroits et plus courts; fouet de

12 articles. Antennes de la seconde paire près de deux fois aussi longues que les premières; fouet de 16 articles. Yeux petits, très écartés.

Segments périaux à bord postérieur sinueux; épimères grands. Pattes de la première paire courtes, tarse poilu; les deux paires suivantes sont longues et grêles, dépourvues de poils; le quatrième article est élargi, le cinquième creusé d'un sillon longitudinal. Les quatre dernières paires sont plus courtes et ne présentent que des poils rares.

Premier segment du pléon libre, entièrement caché par le dernier segment périal; segments deux à quatre soudés avec une section épimérienne bien développée; les lignes de suture sont très nettement marquées. Segment caudal formé par l'union des derniers segments du pléon et du telson plus ou moins bombé; l'extrémité est tronquée et légèrement émarginée. Uropodes présentant une soudure complète de l'article basilaire avec l'appendice interne qui est large et dont le bord est légèrement incurvé. Appendice externe libre, très petit et styliforme.

Couleur (dans l'alcool) jaune ambré ou verdâtre.

Longueur..... ♂ 0^m, 30; ♀ 0^m, 023

Exemplaires.

♂ Mission à terre, baie Orange, goémons.....	3
Jeunes. Baie Orange, goémons.....	Plus.
Jeune. Mission à terre, baie Orange, pris au filet de surface.	1
♂ Baie Orange, sur les algues.....	2
♂ Baie Orange, goémons.....	3
♀ Cap Horn, 30 juin 1883.....	2
♂ Récolté sur macrocyste, 30 juin 1883 (île, cap Horn)..	1
♂ Mission à terre, baie Orange, goémons.....	2
♂ Mission à terre, baie Orange, sur la plage.....	1

IV. — IDOTEIDÆ.

11. IDOTEA METALLICA Bosc.

Idotea metallica Bosc, *Hist. Nat. Crust.*, t. II, p. 179, pl. XV, fig. 6; 1802.

(Nous n'avons sous les yeux qu'un exemplaire jeune et en mauvais état de cette espèce cosmopolite; pour la description détaillée et la

synonymie, voir l'excellent travail de Miers, *Revision of the Idoteidæ*, in *Journ. Linn. Soc.*, n° 89, 1881).

Corps assez déprimé, un peu rugueux, s'élargissant de la tête au quatrième segment péréial.

Tête à bord antérieur concave; en arrière sillon sinueux très prononcé, parallèle au bord postérieur; yeux grands, proéminents. Antennes fortes.

Épimères du péréion grands, occupant toute la longueur du bord latéral des segments.

Deux premiers segments du pléon libres; ligne de suture du troisième segment bien visible sur les côtés. Segment caudal convexe, lisse, à bord postérieur tronqué, droit.

Couleur (dans l'alcool) vert olive, région épimérienne et bord postérieur du segment caudal jaunâtres.

D'après Harger (*in* Miers), les exemplaires vivants seraient d'une belle couleur verte ou azurée, avec des reflets métalliques.

Cette espèce vit dans toutes les mers, sauf dans les régions polaires: Dana (*U. S. Explor. Exped.*) et Cunningham (*Voyage of the « Nassau »*) l'avaient déjà rencontrée dans le voisinage du cap Horn; elle avait été désignée par ces auteurs sous le nom d'*Id. annulata*.

12. EDOTIA TUBERCLATA Guér.-Mén.

Edotia tuberculata Guérin-Ménéville, *Icon. Règne animal, Crust.*, p. 34; 1829-1844.

— Cunningham, « *Nassau* » *Voyage*, in *Trans. Linn. Soc.*, t. XXVII, Part IV, p. 499; 1871.

— Miers, *Revis. of the Idoteidæ*, in *Journ. Linn. Soc.*, n° 89, p. 72, pl. III, fig. 3-6; 1881.

Anisonotus falklandicus White, *List. Crust., Brit. Mus.*, p. 97; 1847.

Corps déprimé dans la région péréiale, par suite du grand développement des épimères, de consistance très ferme, à relief très accentué et présentant quelques poils rares.

Tête à peu près carrée, bord antérieur à peine incurvé, avec deux tubercules médians, en arrière desquels se trouvent quatre autres

tubercules séparés deux par deux par un profond sillon. Bord postérieur fortement épaissi, formant un mamelon élargi en amande. Région pigmentée de l'œil très petite. Antennes de la première paire d'un tiers à peine plus courtes que celles de la seconde paire, et par conséquent beaucoup plus longues qu'elles ne le sont habituellement chez les Idotéides. Fouet des antennes de la seconde paire rudimentaire.

Région péréiale s'élargissant jusqu'au quatrième segment; les segments présentent un enfoncement antérieur largement triangulaire et postérieurement un rebord épaissi divisé en deux par un sillon transversal incomplet, n'atteignant pas le milieu du bord. Un tubercule mousse se trouve à la naissance des épimères. Ceux-ci très larges, arrondis, à marge très épaisse et fortement mamelonnés; l'angle postéro-latéral des trois derniers épimères plus ou moins aigu et leur marge beaucoup moins épaisse. Pattes garnies de poils longs; ongles robustes.

Segments du pléon coalescents, lignes de suture à peine visibles, mais un sillon transversal sépare une région antérieure munie d'un mamelon médian et une région caudale très convexe, arrondie sur ses bords latéraux et se terminant en pointe obtuse. Lames operculaires épaisses et fortement ponctuées.

Couleur (dans l'alcool) vert olive; rebords épaissis jaunâtres. Longueur du plus grand exemplaire vu : 0^m,015 (Miers en cite un exemplaire ayant 0^m,030 de long).

	Exemplaires.
Mission à terre, baie Orange, sur la plage.....	1
<i>Romanche</i> , baie de Nassau, dragué à 95 ^m	1

V. — ASELLIDÆ.

13. *IAS PUBESCENS* Dana *sp.*

- Jaera pubescens* Dana, *Explor. Exped., Crust.*, p. 744, pl. XLIX, fig. 9; 1853.
 — Smith, *Bull. U. S. Nat. Hist. Mus.*, 1876, t. III, p. 63.
 — Miers, *Zool. of Kerg. Island, Crust.*, 1877, p. 2.
 — Beddard, *Zool. of the Voy. of H. M. S. « Challenger », Isop.*, II, 1886, p. 19, pl. II, fig. 6-10.

Iais pubescens (¹) Bovallius, *N. on the family Asellidae*, 1886, p. 51.

? *Iais Hargerii* *id.*, *id.*, p. 50.

Tête presque aussi longue que large, bord frontal présentant un prolongement médian triangulaire. Antennes internes à six articles, petites, ne dépassant pas le pédoncule des antennes externes, terminées par un pinceau de poils. Antennes externes très longues, fouet multi-articulé (environ 24 articles), poilu. Yeux petits, formés de deux ocelles.

Bord latéral des épimères péréiaux sinueux et garni de poils raides. Bord postérieur des six premiers segments à peu près droit, celui du dernier segment incurvé. Péréiopodes assez forts, très longs, poilus, tri-onguiculés, l'ongle impair plus long et moins courbé que les ongles pairs. Premier segment pléonal libre; les suivants, unis avec le telson, forment une lame caudale large et arrondie entière, un peu atténuée à l'extrémité postérieure. Uropodes à base large, dépassant la lame caudale, appendice interne plus long que l'appendice externe.

Couleur gris jaunâtre, presque pellucide.

Longueur, environ..... 0^m,003

Se trouve en compagnie du *Sphaeroma gigas* et se fixe surtout sur les premiers articles des pattes de l'hôte.

(¹) Le genre *Iais*, formé par C. Bovallius, doit être maintenu, bien que le caractère principal qui lui est attribué par cet auteur, la présence de trois ongles aux péréiopodes, ne soit pas suffisant à le différencier du genre *Iaera*; dans ce dernier genre en effet, les péréiopodes sont aussi, au moins en partie, tri-onguiculés, mais l'ongle impair, au lieu d'être le plus robuste comme chez *Iais*, est au contraire le plus petit. Par contre, la forme de la lame caudale qui est entière et sans échancrure, et des uropodes, plus développés que chez *Iaera*, sont des caractères différentiels suffisants.

Je ne crois pas pouvoir considérer *Iais Hargerii* Bov. comme distincte de *I. pubescens* Dana; les exemplaires que j'ai examinés présentent des caractères communs aux deux soi-disant espèces, à savoir : antennes de la première paire sex-articulées et yeux bi-ocellés (= *I. Hargerii*); prolongement médian céphalique et inégalité de longueur des ongles (= *I. pubescens*). Quant à la forme générale du corps, nous avons vu qu'elle est plus ou moins allongée selon le sexe. *I. Hargerii* et *I. pubescens* provenant d'ailleurs de la même région, il est probable que l'erreur de C. Bovallius provient de l'insuffisance de la description de Dana.

VI. — ONISCIDÆ.

14. *STYLONISCUS MAGELLANICUS* Dana.

Styloniscus Magellanicus Dana, *Explor. Exped., Crust.*, p. 739, pl. XLVIII, fig. 7; 1853.

— Miers, *Crust. in Survey of the « Alert », Proceed. zool. Soc.*, 1881, p. 77.

Corps ovale, rétréci postérieurement, lisse et muni de très petits poils, visibles seulement à la loupe.

Tête plus large que longue, à bord antérieur simple, arrondi. Yeux petits. Antennes internes très petites, tri-articulées; antennes externes dépassant l'extrémité du troisième segment thoracique; fouet de 7 ou 8 articles terminé par un pinceau de poils.

Bord postérieur des segments du péréion presque droit entre les épimères; angle postéro-latéral de ceux-ci obtus dans les trois premiers anneaux, aigu et fortement dirigé en arrière dans les derniers. Pattes péréiales munies de poils forts et spinescents sur les quatre derniers articles.

Pléon fortement en retrait, à côtés presque parallèles; le telson est triangulaire, un peu incurvé sur les côtés, tronqué au sommet. L'article basilaire de l'uropode atteint l'extrémité du telson; l'appendice externe est très long et conique; l'appendice interne, d'un tiers plus court, est plus grêle et terminé par un pinceau de poils.

Couleur brun rouge ou lie de vin, avec de petites marbrures pâles.

Longueur, environ..... 0^m,008

Le genre *Styloniscus*, créé par Dana, est très voisin du genre européen *Ligidium*, et n'en diffère guère que par la disposition des uropodes, qui sont dépourvus des longues soies caractéristiques de ce dernier genre.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I.

- Fig. 1.* *Libinia Hahnii*, individu femelle représenté de grandeur naturelle.
Fig. 2. Carapace du même vue de profil.
Fig. 3. Région antennaire et buccale grossie.
Fig. 4. Région orbitaire vue de côté et grossie.
Fig. 5. Pince grossie.
Fig. 6. Extrémité de la patte de la deuxième paire grossie.

PLANCHE II.

- Fig. 1.* *Munida gregaria*, de grandeur naturelle.
Fig. 1^a. Seconde patte du même individu vu par sa face interne.
Fig. 1^b. Patte-mâchoire externe du même grossie deux fois.
Fig. 1^c. Jeune de la même espèce grossi deux fois.
Fig. 2. *Munida subrugosa*, de grandeur naturelle.
Fig. 2^a. Seconde patte du même individu vue par sa face interne.
Fig. 2^b. Patte-mâchoire externe du même grossie deux fois.
Fig. 2^c. Jeune de la même espèce grossi deux fois.

PLANCHE III.

- Fig. 1.* *Bernhardus barbiger*, grossi deux fois.
Fig. 1^a. Région fronto-antennaire.
Fig. 1^b. Pince droite.
Fig. 1^c. Extrémité de la patte de la deuxième paire.
Fig. 1^d. Patte de la quatrième paire.
Fig. 1^e. Derniers articles de l'abdomen (toutes ces figures sont grossies).
Fig. 2. *Anchistiella Seneuili*, grossie de moitié.
Fig. 2^a. Écaille de l'antenne externe.
Fig. 2^b. Antenne interne.
Fig. 2^c. Patte de la première paire.
Fig. 2^d. Patte de la troisième paire.

PLANCHE IV.

- Fig. 1.* *Anchistiella Hyadesi* de grandeur naturelle.
Fig. 1^a. Rostre vu de côté grossi, ainsi que les figures suivantes.
Fig. 1^b. Écaille antennaire.
Fig. 1^c. Antenne interne.
Fig. 1^d. Pince vue par sa face externe.
Fig. 1^e. Portion du bord préhensile du doigt mobile montrant les bouquets de poils et les grands poils courbes et durs qui le garnissent.
Fig. 1^f. Portion du bord préhensile du doigt immobile montrant son armature en dents de peigne.
Fig. 1^g. Extrémité de la patte de la troisième paire.
Fig. 1^h. Septième article de l'abdomen vu en dessus.
Fig. 1ⁱ. Mâchoires auxiliaires de la deuxième paire.
Fig. 1^k. Mâchoires auxiliaires de la première paire.
Fig. 1^l. Mâchoires de la deuxième paire.
Fig. 1^m. Mâchoires de la première paire.
Fig. 1ⁿ. Mandibules.
Fig. 2. *Anchistiella Hahni* de grandeur naturelle.
Fig. 2^a. Rostre vu de côté et grossi ainsi que les figures suivantes.
Fig. 2^b. Écaille antennaire.
Fig. 2^c. Extrémité de la patte de la troisième paire.
Fig. 2^d. Septième article de l'abdomen vu en dessus.

PLANCHE V.

- Fig. 1.* *Hippolyte Romanchei* grossi trois fois $\frac{1}{2}$.
Fig. 1^a. Patte de la première paire grossie comme les figures suivantes.
Fig. 1^b. Patte de la deuxième paire.
Fig. 1^c. Patte de la troisième paire.
Fig. 1^d. Rostre d'un autre exemplaire ne portant que quatre dents supérieures.
Fig. 2. *Hippolyte magellanicus* grossi quatre fois.
Fig. 2^a, 2^b, 2^c. Variétés du rostre de la même espèce.
Fig. 2^d. Antenne externe.
Fig. 2^e. Antenne interne.
Fig. 2^f. Patte de la première paire.
Fig. 2^g. Patte de la deuxième paire.
Fig. 2^h. Septième article de l'abdomen.
Fig. 2ⁱ. Lame latérale de la nageoire caudale.

- Fig. 3. *Hippolyte Dozei* grossi six fois.
 Fig. 3^a. Rostre du même.
 Fig. 3^b. Patte de la première paire.
 Fig. 3^c. Patte de la deuxième paire.
 Fig. 4. Rostre grossi de l'*Hippolyte consobrinus*.
-

PLANCHE VI.

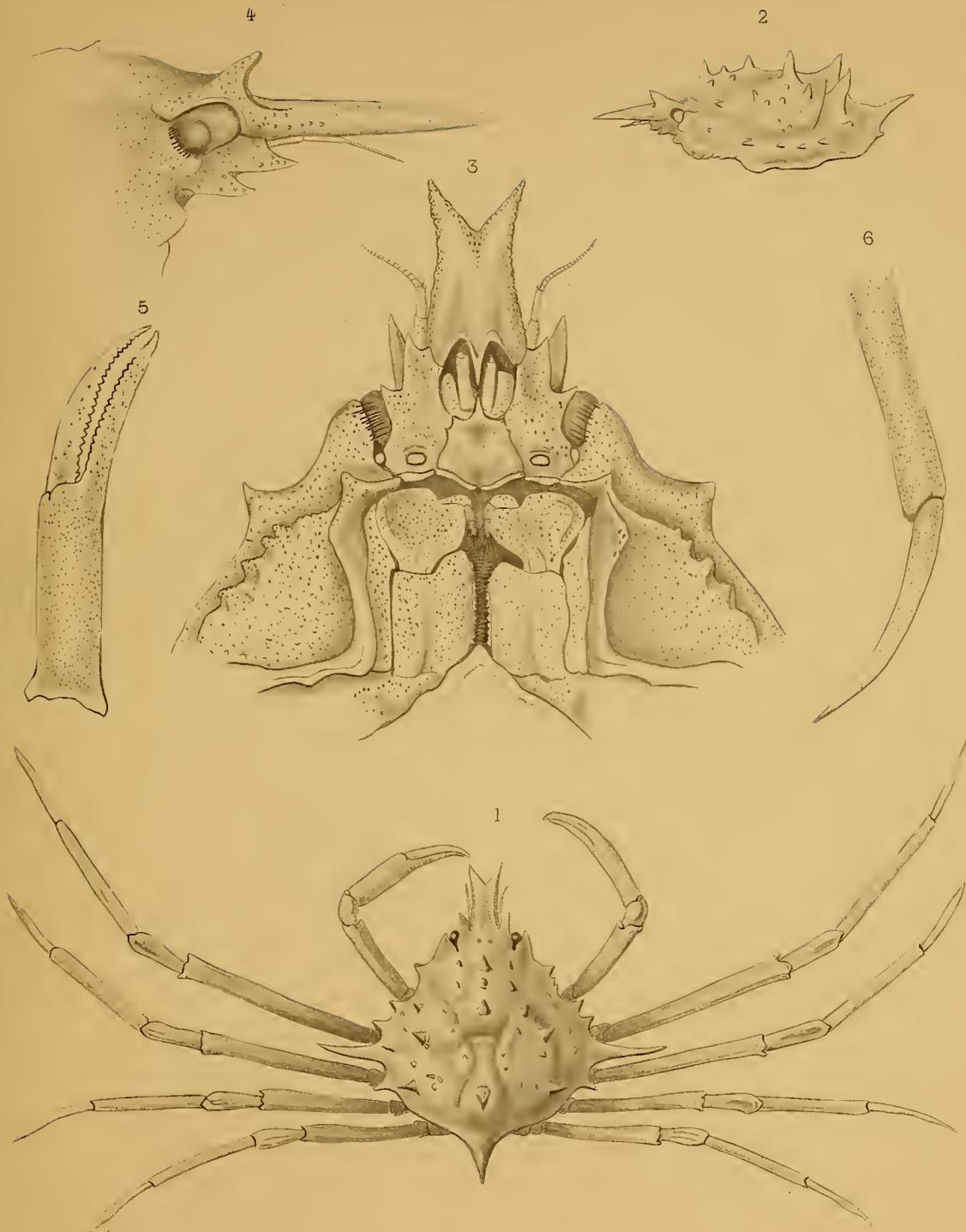
- Fig. 1. *Hippolyte Martiali* grossi sept fois.
 Fig. 1^a. Écaille antennaire.
 Fig. 1^b. Antenne interne.
 Fig. 1^c. Rostre vu de côté.
 Fig. 1^d. Patte-mâchoire externe.
 Fig. 1^e. Patte de la première paire.
 Fig. 1^f. Patte de la deuxième paire.
 Fig. 1^g. Extrémité de la patte de la troisième paire.
 Fig. 2. *Pasiphæa forceps* grossie deux fois.
 Fig. 2^a. Région fronto-orbitaire vue en dessus.
 Fig. 2^b. Pince de la première paire.
 Fig. 2^c. Pince de la deuxième paire.
 Fig. 2^d. Extrémité de la patte de la cinquième paire.
 Fig. 2^e. Septième article de l'abdomen.
-

PLANCHE VII.

- Fig. 1. *Squilla armata*, exemplaire ayant servi de type à la description de
 M. H. Milne-Edwards, grossi de $\frac{1}{4}$.
 Fig. 2. Région fronto-antennaire vue en dessus.
 Fig. 3. Premiers articles thoraciques libres vus de côté.
 Fig. 4. Patte ravisseuse.
 Fig. 5. Doigt de la pince ravisseuse d'un autre exemplaire.
 Fig. 6. Doigt de la pince ravisseuse d'un troisième exemplaire.
 Fig. 7. Cinquième, sixième et septième articles de l'abdomen.
 Fig. 8. Septième article de l'abdomen.
 Fig. 9. Lames latérales de la nageoire caudale.
-

PLANCHE VIII.

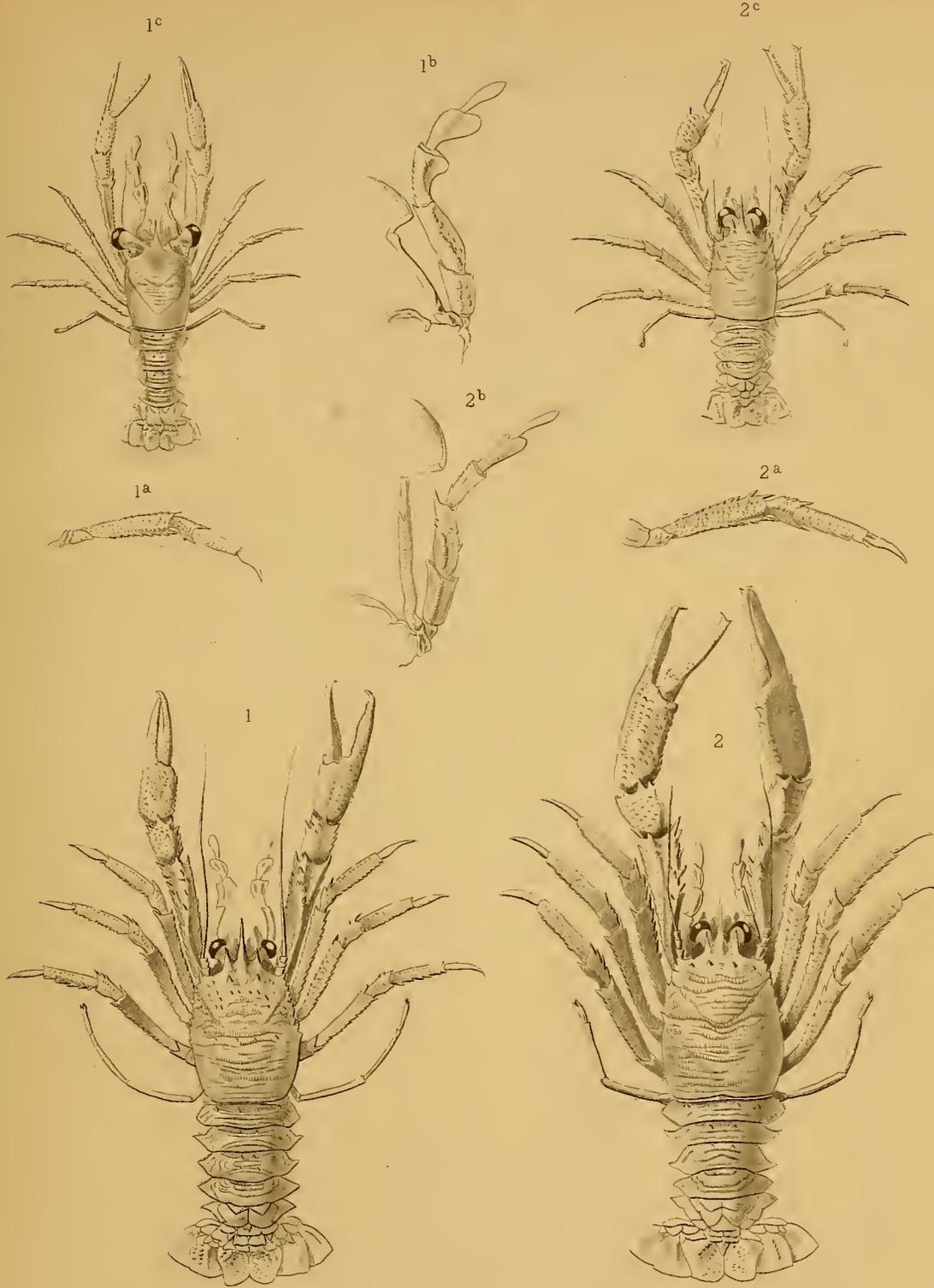
- Fig. 1. *Æga magnifica*, Dana sp.
 Fig. 1^a. Lame de l'épistome et premiers articles des premières antennes.
 Fig. 1^b. Première patte péréiale (♂).
 Fig. 2. *Æga semicarinata* Miers.
 Fig. 2^a. Lame de l'épistome et premiers articles des premières antennes.
 Fig. 3. *Æga Edwardsii* A. Dollfus.
 Fig. 3^a. Lame de l'épistome et premiers articles antennaires.
 Fig. 3^b. Antennes.
 Fig. 3^c. Premiers segments avec épimères, vus de profil.
 Fig. 3^d. Patte de la première paire.
 Fig. 4. *Serolis Schythei* Lütken.
 Fig. 5. *Serolis paradoxa* Fabr. sp.
 Fig. 6. *Spaeroma gigas* Leach.
 Fig. 6^a. Métépistome et antennes.
 Fig. 6^b. Patte de la première paire.
 Fig. 6^c. Partie postérieure du corps vu en dessous.
 Fig. 7. *Sphæroma calcarea* Dana.
 Fig. 7^a. Métépistome et antennes.
 Fig. 7^b. Deux segments du péréion avec épimères, vus de profil.
 Fig. 8. *Cymodocea Darwini* Cunningham.
 Fig. 8^a. Lame de l'épistome et antennes.
 Fig. 8^b. Patte de la première paire et épimère.
 Fig. 9. *Dynamene Eatoni* Miers.
 Fig. 9^a. Lame de l'épistome et antennes.
 Fig. 10. *Cassidina emarginata* Guér.-Mén.
 Fig. 10^a. Patte de la première paire.
 Fig. 10^b. Patte de la seconde paire.
 Fig. 11. *Idotea metallica* Bosc.
 Fig. 12. *Edotia tuberculata* Guérin-Ménéville.
 Fig. 12^a. Partie postérieure du corps vu en dessous.
 Fig. 13. *Iais pubescens* Dana sp.
 Fig. 13^a. Extrémité d'une patte (troisième paire).
 Fig. 14. *Styloniscus magellanicus* Dana.
 Fig. 14^a. Antenne de la première paire.
 Fig. 14^b. Patte (première paire).
 Fig. 14^c. Partie postérieure du corps vu en dessous.



A. M. Edwards del.

Himely sc.

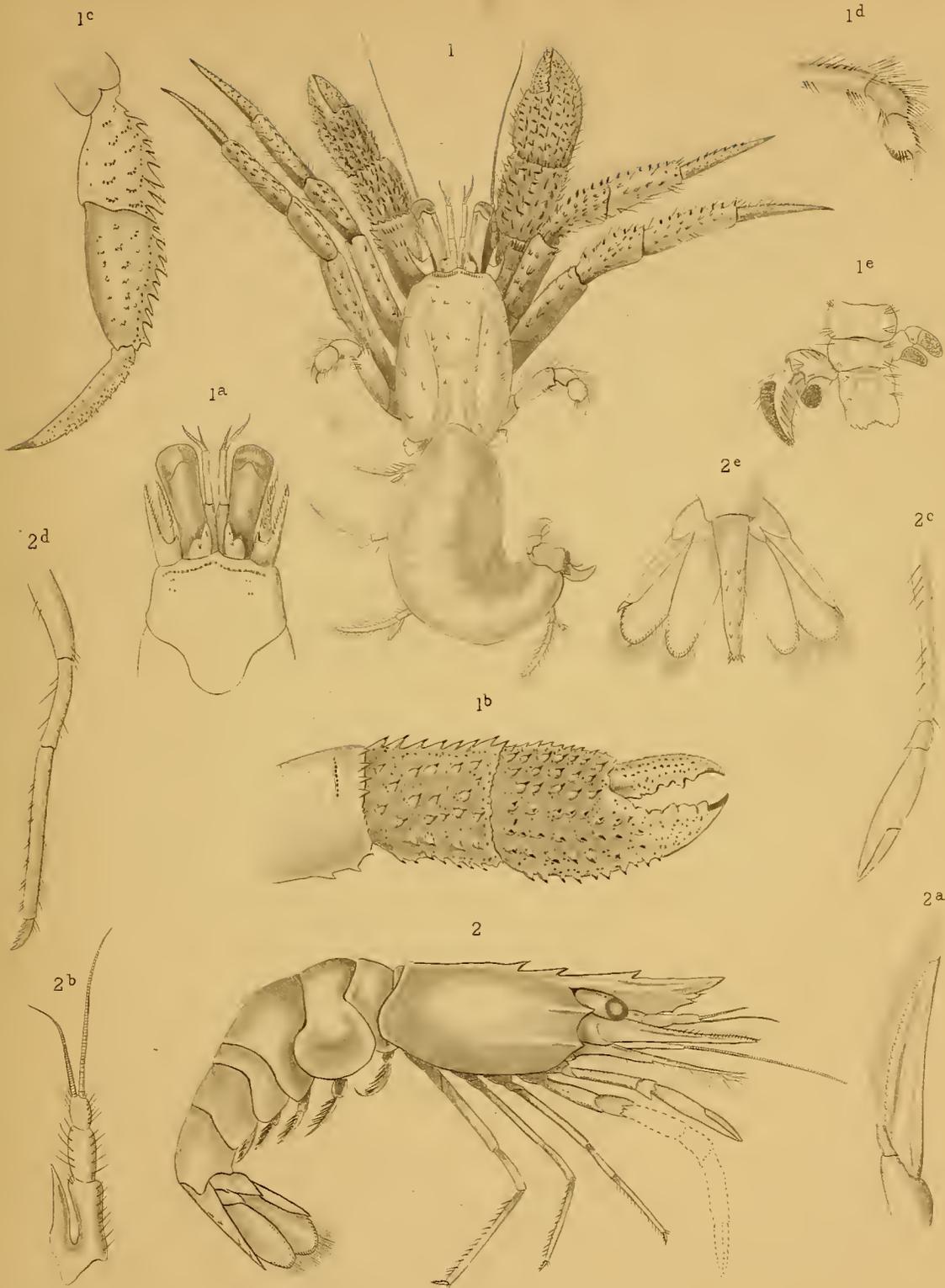
Libinia Hahni



Mocquard del.

Himely sc.

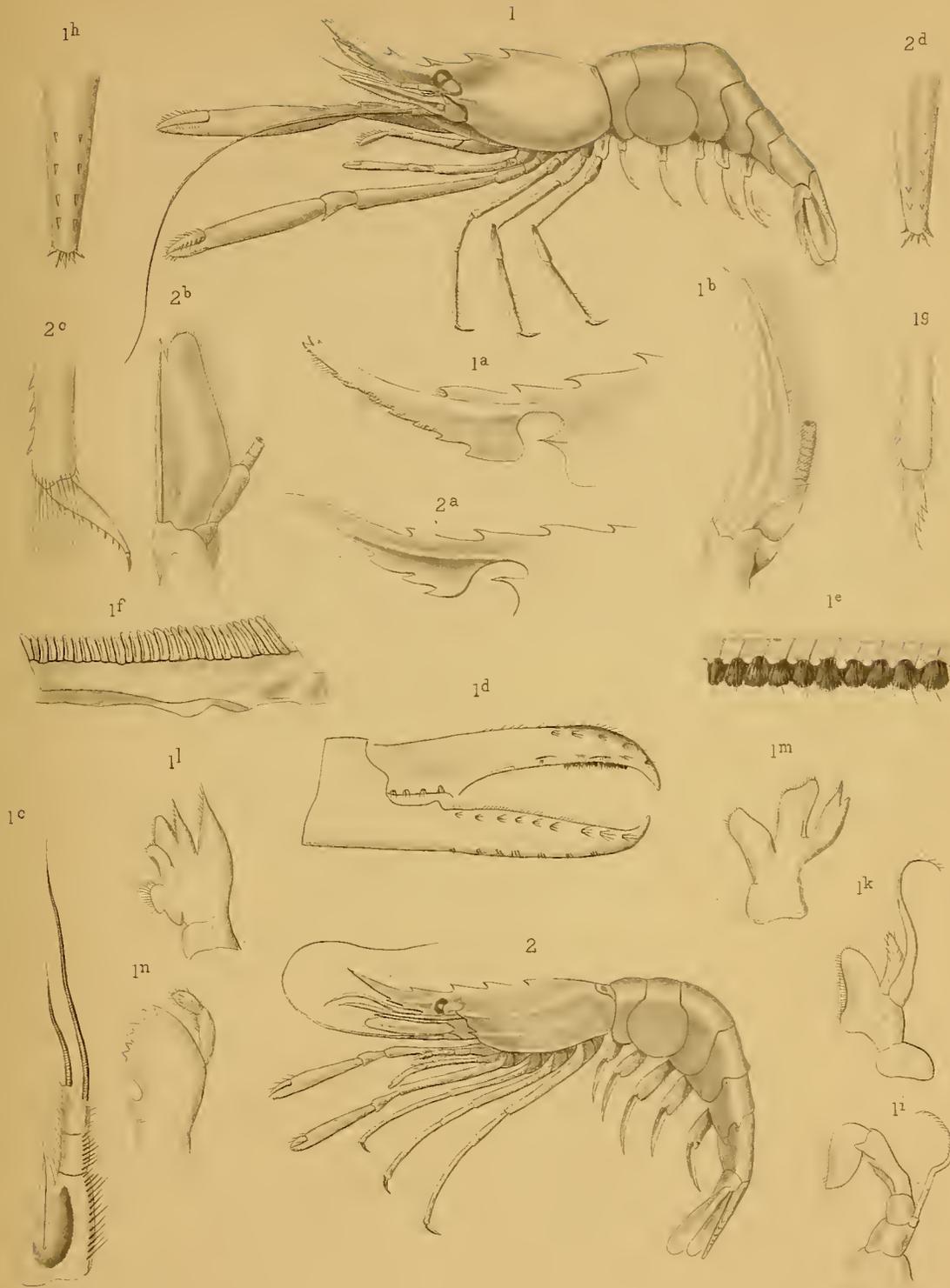
1. *Munida gregaria* - 2. *Munida subrugosa*



A. M. Edwards del.

Himely sc.

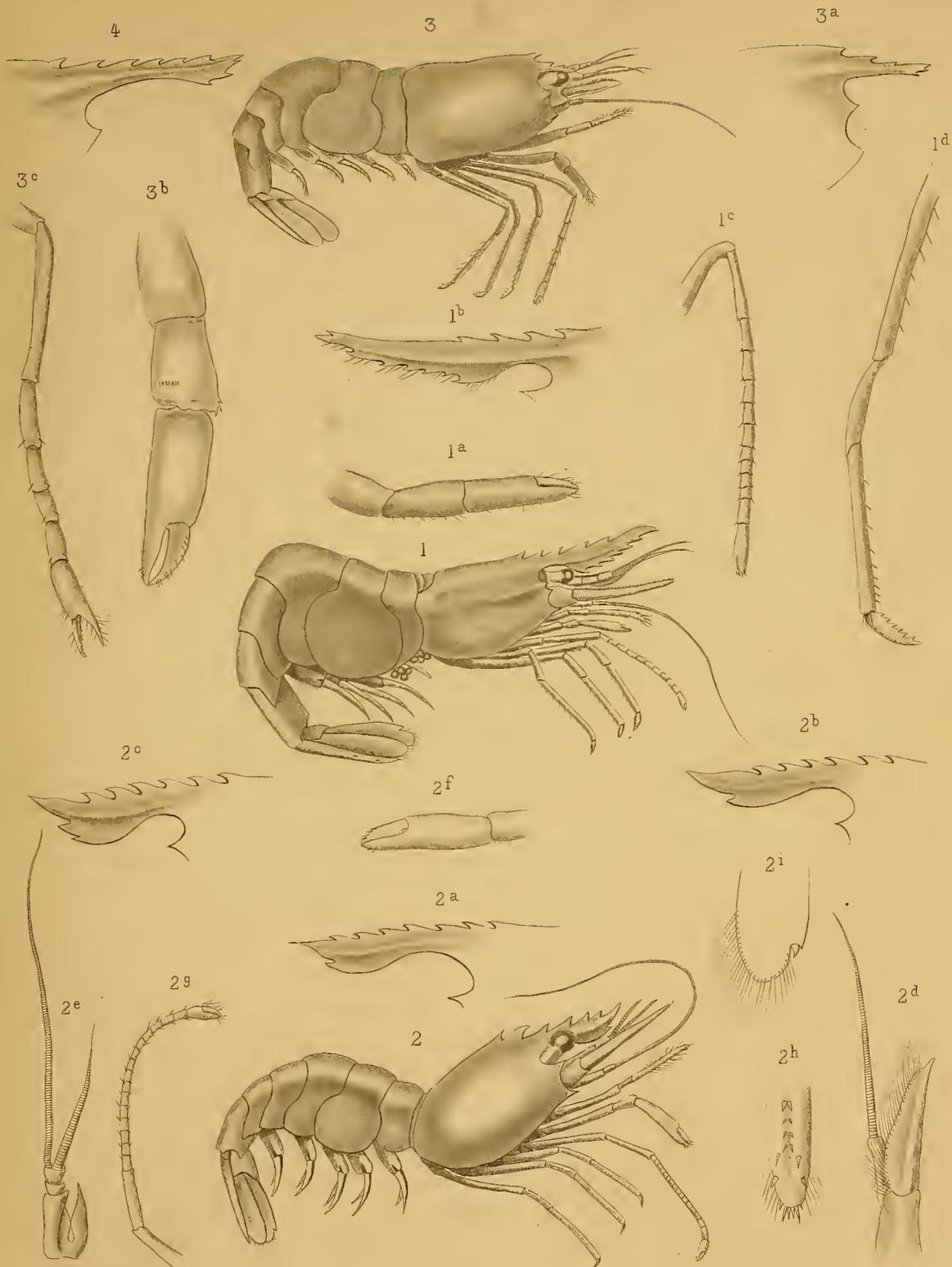
1, *Bernhardus barbiiger* - 2, *Anchistiella Seneuilii*



A. M. Edwards del.

Himely sc.

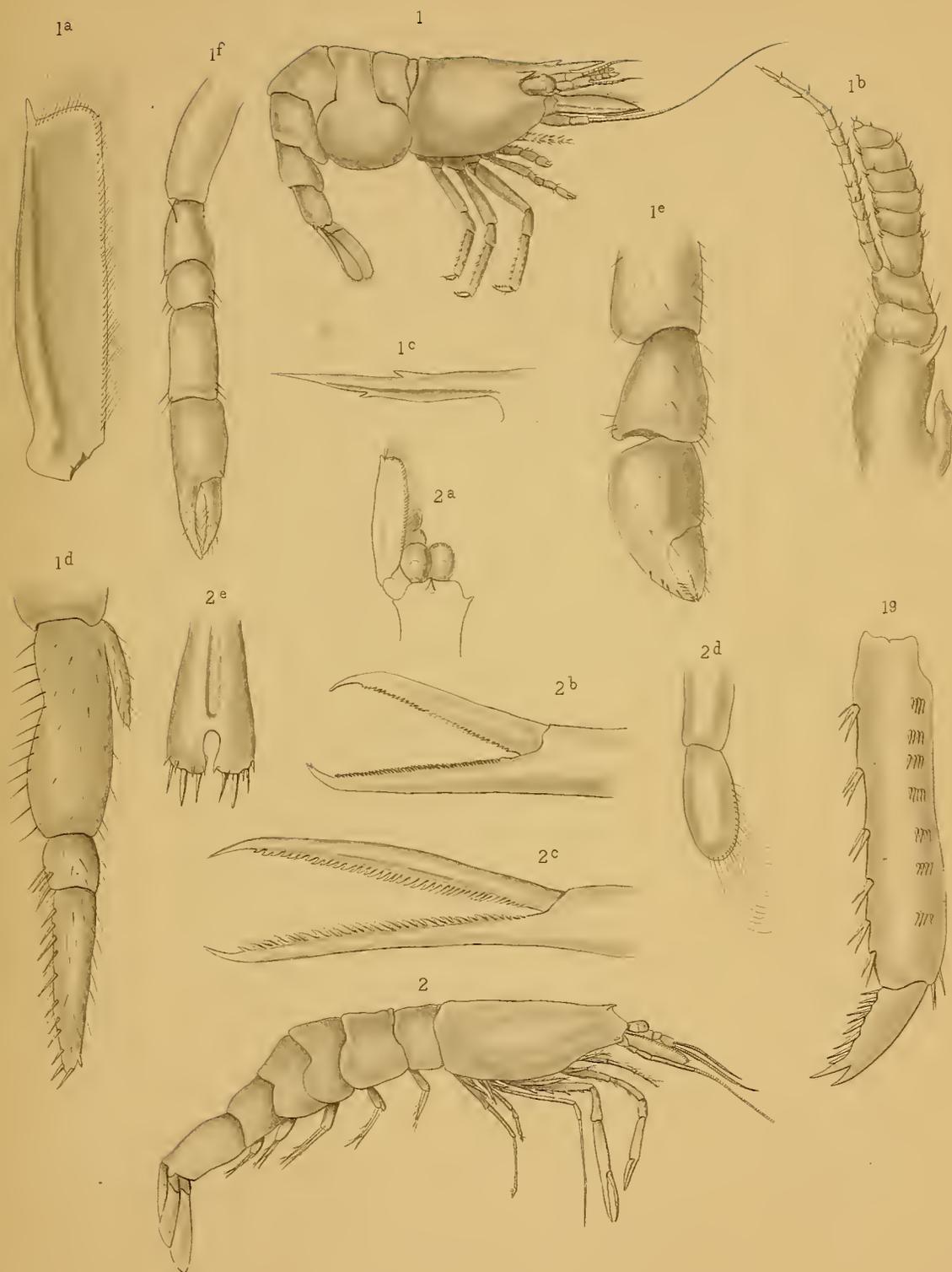
1. *Anchistiella Hyadesi* — 2. *A. Hahni*.



A. M. Edwards del

Himely sc.

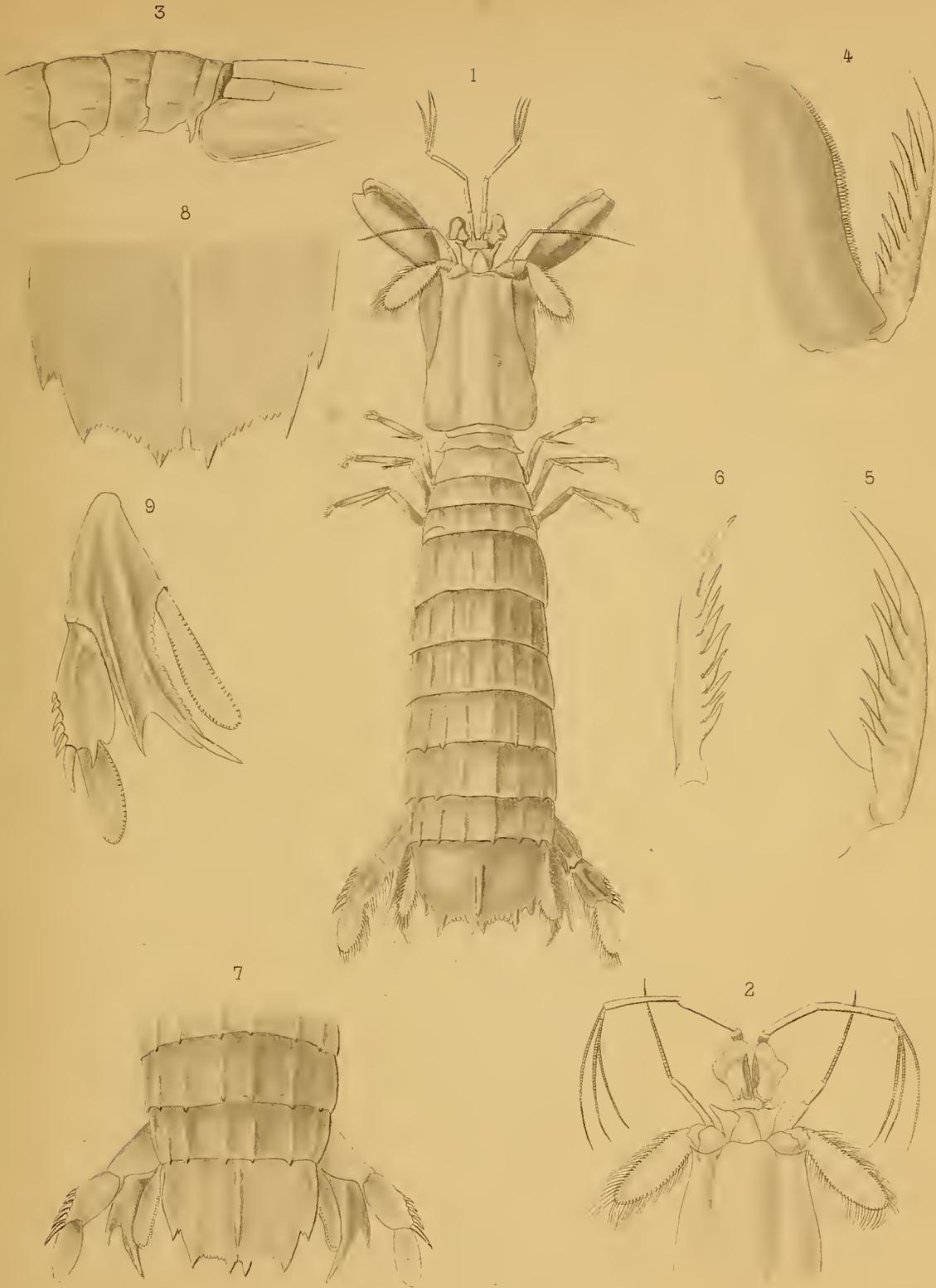
1, *Hippolyte Romanchei* – 2, *H. Magellanicus*.
 3, *H. Dozei* – 4, *H. Consobrinus*.



A. M. Edwards del.

Himely sc.

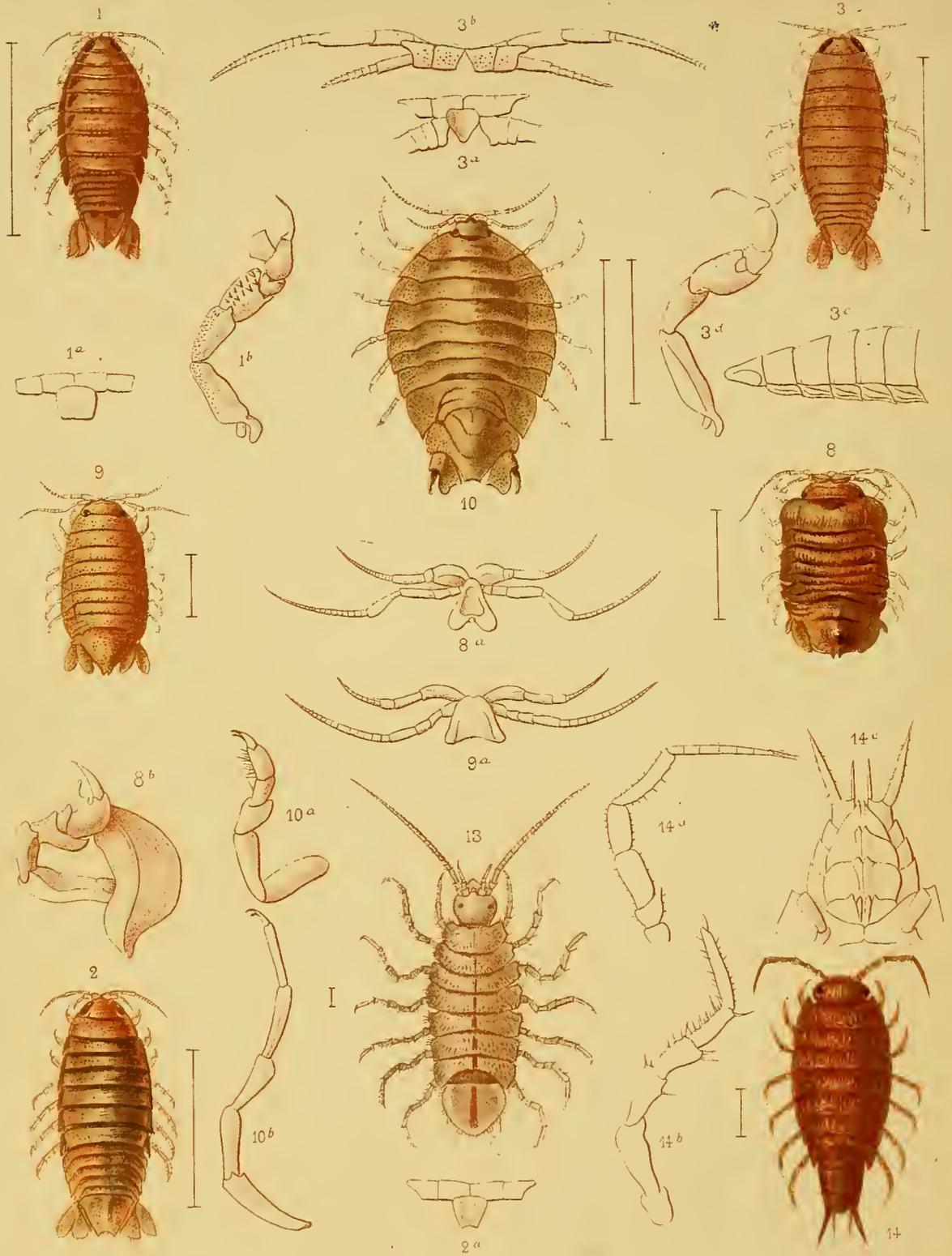
1. *Hippolyte Martiali* — 2. *Pasiphœa forceps*.



A. M. Edwards del.

Hmely sc.

Squilla armata



A Dollfus del

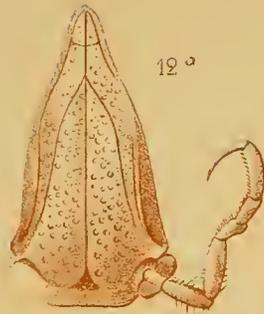
Imp Edouard Puy Paris

Nicolet lith

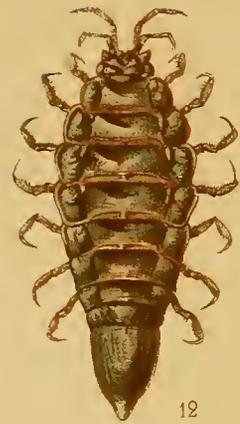
Isopodes.



11



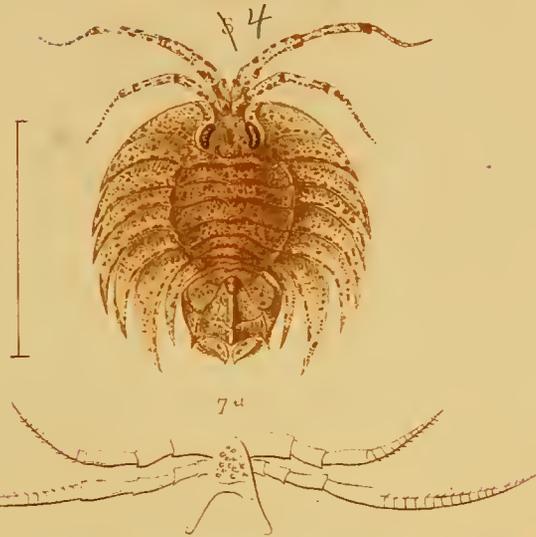
12^a



12



13^a



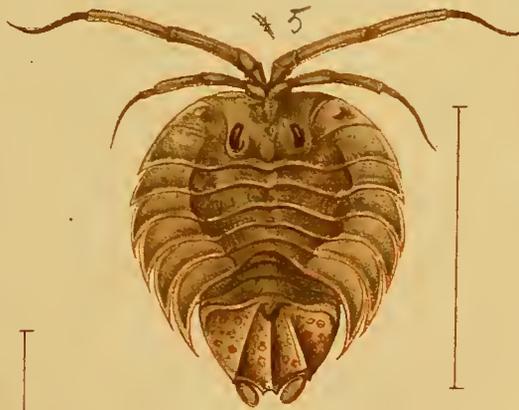
7^a



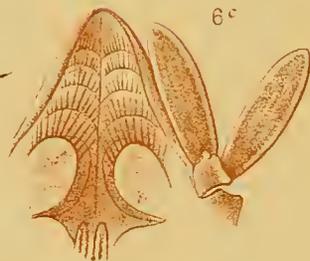
7^b



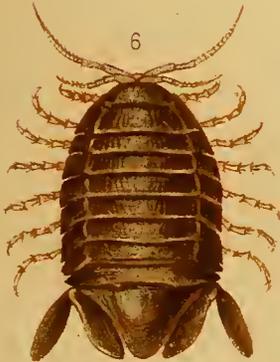
6^b



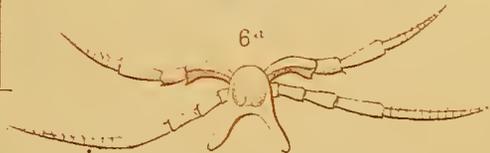
5



6^c



6



6^a



7

A Dollfus ad nat del

Imp. Edouard Bry Paris.

Niccollet, lith.

Isopodes.







SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00744 4029